

# **CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**pour le territoire de la  
Communauté de communes de  
l'île d'Oléron**

**ENTRE**

**L'Établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron**, représentée par son Président Michel PARENT, autorisé par délibération en date du 15 juillet 2020.

D'une part,

**ET**

**L'État**, représenté par Nicolas BASSELIER, Préfet de la Charente-Maritime

D'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

## Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

Par ailleurs, le 3 septembre 2020 le Gouvernement a présenté, le plan " France Relance " qui constitue la feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, plan doté de 100 milliards d'euros

Dans un vaste effort mobilisateur, le Plan de relance se décline en différents accords et contrats conclus avec les collectivités locales qui visent des opérations qui seront engagées en 2021 et 2022 :

- accord régional de relance conclu entre l'État et la région Nouvelle-Aquitaine
- accord départemental de relance conclu entre l'État et le département de la Charente-Maritime de décembre 2020
- des contrats de relance et de transition écologique conclus entre l'État et les EPCI (CRTE)

Ces derniers, dans une perspective plus longue, permettront d'identifier l'ensemble des actions susceptibles de contribuer aux ambitions du projet de territoire et aux politiques de transition écologique portées par l'État et ses opérateurs.

Ce projet de territoire construit pour les six années à venir est axé sur l'élaboration d'un système de développement résilient au service de la population et adapté aux besoins des citoyens.

Il porte une double approche transversale de transition écologique et de cohésion des territoires. L'ensemble des acteurs de la société civile contribue à sa mise en œuvre.

Ce projet se traduit par un contrat de relance et transition écologique. Celui-ci a vocation à être évolutif, à être révisé, enrichi, complété voire réorienté régulièrement pour s'adapter à la réalité des territoires, à l'évolution du contexte et pour prendre en compte les résultats obtenus.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales.

Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

## Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires de la Charente-Maritime.

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation de toutes les forces vives du territoire que sont les collectivités, les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants, les syndicats ou encore les organismes publics.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégiée entre l'État et les territoires, associés à la territorialisation des politiques publiques en particulier du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises, associations et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération et de mutualisation entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... agissent sur les projets de territoire respectifs.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : État, opérateurs, collectivités, secteur privé, associations.

## Article 2 – Présentation du territoire

### Article 2.1 – Le territoire du contrat

Le CRTE recouvre le territoire de l'île d'Oléron, composé de huit communes : Saint-Denis d'Oléron, La Brée les Bains, Saint-Georges d'Oléron, Saint-Pierre d'Oléron, Dolus d'Oléron, Le Château d'Oléron, Le Grand-Village Plage, Saint-Trojan les Bains.

### Article 2.2 – Le diagnostic du territoire

Une compilation des diagnostics existants a été réalisée comme base de réflexion et diagnostic au CRTE (ANNEXE 1).

Ci-dessous, les synthèses Atouts/Faiblesse/Menaces/Opportunités permettent de faire apparaître les éléments-clés du diagnostic sur les champs « transition écologique » et « cohésion territoriale »

VOLET COHESION TERRITORIALE ET CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE			
ATOUTS	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITES
<b>Démographie</b>			
Croissance (solde migratoire)	Croissance en baisse et desserrement des ménages	Vieillesse de la population	Attraction de nouvelles populations grâce au télétravail
<b>Aménagement du territoire et centres-bourgs</b>			
Centres-bourgs vivants et qualitatifs	Périphérisation des activités et des logements	Difficulté à proposer des services à tous	
<b>Economie et emploi</b>			
Réseau dynamique de TPE-PME et seniors avec un bon niveau de vie, tourisme	Saisonnalité de la vie économique, faible niveau de vie	Déséquilibre croissant de niveau de vie entre retraités et actifs	Développement des services à la personne
<b>Logement</b>			
Parc essentiellement de propriétaires occupants, relativement récent et répondant aux besoins des familles	Marché tendu et manque important de petits logements	Dégradation du parc ancien, départ de jeunes ne trouvant pas de logements	Territoire attractif auprès des jeunes et des seniors à fort pouvoir d'achat
<b>Mobilité</b>			
Un service de transport collectif estival étoffé, un maillage cycliste dense	Peu de transports collectifs à l'année	Augmentation de la part des déplacements en véhicule individuel	Une offre de transports alternatifs développée mais peu visible
<b>Accès aux services et aux soins</b>			
Une offre commerciale variée	Des services et équipements concentrés sur Saint-Pierre d'Oléron	Vieillesse de la population et du personnel médical, éloignement des services publics	Territoire attractif auprès de médecins en fin de carrière
<b>Situation sociale</b>			
Lien social et solidarité importante	Précarité des emplois, Taux de chômage important, fracture numérique	Départ de jeunes, faute de situation stable	Fort attachement de la population locale au territoire

VOLET TRANSITION ECOLOGIQUE			
ATOUPS	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITES
	Milieux naturels et biodiversité		
Ecrin naturel authentique avec des milieux divers et riches	Artificialisation mal contrôlée qui a fragilisé des écosystèmes	Changement climatique pourrait affecter l'intégrité des différents milieux	
	Vulnérabilité au changement climatique		
Climat actuel clément et ensoleillé	Territoire déjà exposé à l'érosion ou à la submersion	De nombreuses activités pourraient être fortement impactées	Certaines activités pourraient connaître des avantages
	Emissions de gaz à effet de serre		
Industrie faible et un enclavement ilien qui limite les émissions locales	Le transport est le premier poste d'émissions	Conversion des résidences secondaires pourraient augmenter les émissions	Réseau cyclable dense qui favorise le report modal
	Consommation d'énergie		
Enclavement ilien qui limite les besoins de mobilité, un réseau cycliste dense	Forte saisonnalité des consommations due au tourisme	Un parc résidentiel énergétiquement vulnérable à de fortes variations de prix	Plateforme de rénovation bien identifiée, Transoléronaise
	Energies renouvelables locales		
Une société citoyenne de développement des EnR	De nombreuses contraintes au développement des EnR	Développement de la consommation de bois sans filière locale	Un potentiel de développement des énergies éoliennes et solaire
	Qualité de l'air		
Un air extérieur globalement de qualité et peu pollué	Des polluants dus aux secteurs résidentiels et agricoles		La qualité de l'air peut être mise en avant pour attirer
	Ressource en eau		
Nappes de bonne qualité globale	Ressource limitée et dépendante du continent	Contrainte sur la ressource estivale accentuée par le changement climatique	Des possibilités de faire des économies d'eau
	Gestion des déchets		
Un volume de déchets en baisse et bien valorisé	Problématiques liées à la saisonnalité de la vie ilienne	Des incivilités en hausse	Redevance incitative et projets de la ROD pourraient continuer à réduire le volume de déchets

### Article 2.3 – Contractualisations déjà existantes avec les territoires

Contractualisations	Porteur local	Référent	Période d'exécution
<b>Oléron 21</b>	Cdc	Département	2019-2021
<b>Contrat Local de Santé</b>	CdC	ARS	2018-2023
<b>Conseil Local de Santé Mentale</b>	CdC	ARS	2018-2023
<b>Convention pour le logement des travailleurs saisonniers</b>	CdC 8 communes	Etat	
<b>Convention Territoriale relative à l'Enseignement Artistique et Culturel</b>	CdC de l'île d'Oléron et CdC du Bassin de Marennes	DRAC Département	2020-2023
<b>Convention Territoriale Globale</b>	CdC	Caf	2020-2023
<b>Contrat Enfance-Jeunesse</b>	CdC	Caf	2019-2022
<b>Contrat Plan Etat Région</b>	CdC	Etat Région	
<b>Contrat de Ruralité</b>	CdC	Etat	2019-2021
<b>Contrat Régional de Redynamisation des territoires</b>	CdC	Région	
<b>Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (SARE)</b>	CdC	ADEME Région	2021
<b>Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat</b>	CdC	ANAH	2020-2024
<b>Maisons de Santé Pluriprofessionnelles</b>	Association des Professionnels de Santé du Nord de l'île d'Oléron	ARS Préfecture de Région	
<b>Plan Climat Air Energie Territorial</b>	CdC		En cours d'élaboration
<b>TEPOS</b>	CdC	ADEME Région	2019-2021 Renouvellement de labellisation en cours
<b>Espace France Services</b>	CdC	Préfecture ANCT	Labellisation demandée pour octobre 2021
<b>PAPI</b>	CdC	Etat	
<b>Petite Ville de Demain</b>	Commune de Saint-Pierre d'Oléron CdC	Etat Département	2021-2023
<b>Convention d'accompagnement à la démarche d'amélioration continue Cit'ergie</b>	CdC	Ademe	2017-2025
<b>Convention de soutien aux missions d'un Conseiller en Energie Partagé</b>	CdC de l'île d'Oléron et CdC du Bassin de Marennes	Ademe	2018-2021
<b>Convention de soutien à l'expérimentation de services à vélo et à la communication (Vélo et Territoires 2019)</b>	CdC	Ademe	A partir de 2019

Convention de soutien à une étude de faisabilité pour l'implantation d'une matériauthèque (3R)	CdC	Ademe	2020
Convention de soutien à la mise en œuvre d'une tarification incitative et aux investissements associés	CdC	Ademe	2019-2024
<b>Documents règlementaires</b>			
Programme Local de l'Habitat	CdC	Etat	2019-2024
Plans Locaux d'Urbanisme	8 Communes		<i>Selon les communes</i>
Schéma de Cohérence Territoriale	Pays Marennes-Oléron		<i>En cours de révision</i>

### Gouvernance des contractualisations

Le CRTE assure une vision transversale supplémentaire à l'ensemble des contractualisations entre la CdC, les communes et l'Etat et ses opérateurs ; et vise à coordonner et articuler l'ensemble de ces politiques, en faveur du projet commun OLERON 2035.

Toutefois, chaque contractualisation et chaque programme conserve une gouvernance spécifique.

Ainsi, un comité de pilotage CRTE/OLERON 2035 sera mis en place, et s'appuiera sur la synthèse des comités de pilotages et autres instances spécifiques. Ce comité de pilotage s'assurera de la cohérence des programmes.

### **Article 3 – Le projet de territoire**

Le projet de territoire du CRTE de l'île d'Oléron prend appui sur la feuille de route '**OLERON 2035 – Un projet pour notre île**', approuvé le 28 mars 2021 par le conseil communautaire.

Le projet OLERON 2035 engage le territoire dans une **perspective à long-terme**, afin de répondre aux enjeux et problématiques actuels tout en préparant notre adaptation aux évolutions à venir.

Le projet OLERON 2035 fait le pari de **trouver des réponses communes** aux enjeux sociaux, culturels et économiques et aux enjeux de lutte contre le changement climatique et de protection de l'environnement.

Le projet OLERON 2035 fonde trois ambitions pour le territoire.

#### **...Vers une île nature, authentique et préservée**

Il s'agit de préserver l'authenticité et les atouts 'historiques' du territoire en les inscrivant dans une **perspective durable**. Espaces naturels, activités primaires, centres-bourgs, patrimoine, villages, vie locale : l'aménagement du territoire doit entamer une transition écologique. Non



seulement pour protéger ces éléments, mais également pour leur permettre d'évoluer et de rester des moteurs pour le développement de l'île.

#### ...vers une île dynamique, accueillante et chaleureuse.

Le projet OLERON 2035 s'engage dans une **recherche d'équilibre(s)** : entre la saison touristique et la vie à l'année, entre l'Homme et la Nature, entre les générations, entre les besoins actuels et l'urgence climatique, entre le court et le long-terme...

Les défis à relever sont nombreux pour que l'île d'Oléron puisse conserver sa vocation de **terre d'accueil** et maintenir une **population dynamique toute l'année** : logement, accès à la santé et aux services, éducation et formation des futures générations, emploi, vie culturelle et associative... Territoire rural éloigné des grands centres urbains et pourtant territoire attractif parfois en tension, l'île d'Oléron doit s'appuyer sur ses **ressources locales** pour répondre aux besoins de la population.

#### ...vers une île engagée, innovante et exemplaire.

L'inscription du projet dans une perspective à 2035 engage la CdC et les communes à la réflexion et à l'action, dès maintenant, contre le **changement climatique** et contre ses conséquences. Les enjeux de définition d'un nouveau modèle de territoire, plus durable, plus sobre et plus résilient, ne sont pas opposés à la vision d'un territoire dynamique, innovant et engagé pour la qualité de vie de ses habitants.

L'île d'Oléron comporte tous les **atouts pour s'engager dans une transition écologique** ambitieuse : ensoleillement à l'année et exposition au vent favorables au développement des énergies renouvelables, facilité des mobilités douces, espaces naturels pourvoyeurs de nombreux services écosystémiques, activités économiques non-délocalisables...

## Article 4 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 25 mars 2021 « **Oléron 2035, un projet pour notre île** » (ANNEXE 2)

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

<b>Orientation 1 : AMENAGER UN TERRITOIRE EQUILIBRÉ ET DE QUALITÉ</b>	
<b>Enjeu</b>	Sur un territoire contraint, l'enjeu essentiel est de corriger et de penser dès à présent l'aménagement du territoire pour répondre aux besoins actuels et à venir (logements, qualité paysagère, maintien de la vie locale, économie, équité des services à la population...) et faire concorder ces réponses. L'aménagement du territoire doit permettre d'atteindre les objectifs de transition écologique en s'attachant à préserver les qualités et ressources du territoire, tout en en consolidant sa résilience.
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Repenser les paysages de nos villages</b></li> <li>➤ <b>Redynamiser nos centres-bourgs</b></li> <li>➤ <b>Repenser nos modes d'urbanisation</b></li> </ul>
<b>Fiches-projets 2021-22 associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre d'une stratégie de requalification de la Dorsale (route départementale 734)</li> <li>➤ Mise en place d'une stratégie de redynamisation des centres-bourgs (fonds de concours + manager de centres-bourgs)</li> <li>➤ Réhabilitation du centre-bourg de Saint-Pierre (PVD)</li> <li>➤ Réhabilitation du centre-bourg de La Cotinière (PVD)</li> <li>➤ Réaménagement du centre-bourg du Château</li> <li>➤ Réaménagement du centre-bourg de Boyardville</li> <li>➤ Aménagement des centres-bourgs de Saint-Trojan et Grand-Village</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Etat, Département, Bailleurs sociaux, Pays Marennes-Oléron, Communes, Associations de commerçants, partenaires privés, CAUE...
<b>Résultats généraux attendus</b>	<b>Objectifs de résultat</b>
Réduction de la consommation foncière en extension urbaine	Objectifs PLH : <b>3.5 hectares</b> par an consommés en extension de la tâche urbaine, dans la limite de <b>30%</b> de la surface totale consommée.
Augmentation de la production de logements à l'année et accessibles à tous	Objectif PLH : <b>100 logements en résidence principale par an.</b>
Amélioration qualitative des projets d'aménagement et de logements (biodiversité, durabilité, adaptation aux besoins des familles, des personnes âgées...)	Amélioration de la satisfaction des habitants Objectif PLH : augmentation de la production de petits logements Respect des législations et recommandations d'urbanisme
Augmentation de l'attractivité des centres-bourgs et des commerces de centres-bourgs	Augmentation de la fréquentation des centres-bourgs à l'année Augmentation du nombre de commerce ouverts à l'année Augmentation du nombre de services non-marchands

<b>Orientation 2 : PROTÉGER NOTRE ECRIN NATUREL</b>	
<b>Enjeu</b>	Les espaces naturels et la richesse de la biodiversité constituent deux atouts majeurs pour le territoire, qu'il convient de préserver à long-terme. L'ambition d'une transition écologique et sociétale réussie est de permettre une cohabitation intelligente et durable des activités humaines et de la Nature sur le territoire. Les activités humaines (urbanisation, agriculture, économie, tourisme...) doivent impérativement réduire leur impact sur le territoire et chercher à construire une relation durable avec l'environnement local c'est-à-dire s'appuyer sur les ressources du territoire, sans les épuiser.
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Préserver la biodiversité</b></li> <li>➤ <b>Lutter contre les pollutions</b></li> <li>➤ <b>Préserver et valoriser les espaces naturels</b></li> </ul>
<b>Fiches-projets 2021-22 associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'une cartographie de la biodiversité à l'échelle intercommunale</li> <li>➤ Elaboration d'une stratégie de lutte contre les dépôts sauvages</li> <li>➤ Stratégie de renaturation des espaces naturels et agricoles dégradés</li> <li>➤ Construction et mise en œuvre d'une stratégie Marais</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Etat, Département, Communes, Office de Tourisme, Pays-Marennes Oléron Associations de protection de l'environnement
<b>Résultats généraux attendus</b>	<b>Objectifs de résultat</b>
Réduction des pollutions terrestres	Baisse du nombre et de la quantité de dépôts sauvages Baisse du nombre et de la quantité de dépôts en pied de colonne
Evolution des pratiques de gestion (agricoles, urbaines...)	Augmentation d'acteurs engagés dans une démarche d'amélioration des pratiques (exploitants agricoles, communes, promoteurs et aménageurs privés, entreprises, particuliers...)
Limitation de l'impact humain (touristique) sur les espaces naturels	Préservation des espèces locales Réduction des dépôts sauvages Respect des consignes et recommandations sur les espaces naturels (pêche à pied, faune et flore...)

<b>Orientation 3 : PRESERVER NOS RESSOURCES NATURELLES</b>	
<b>Enjeu</b>	<p>Enjeu local et mondial, la préservation des ressources naturelles concernent tant nos ressources locales (eau, bois...) que mondiales. C'est pourquoi la transition écologique à engager, implique des changements de pratiques profondes et larges, de la part de l'ensemble des acteurs du territoire (particuliers, acteurs socio-professionnels, collectivités...).</p> <p>La transition écologique et solidaire doit être globale et systémique : il s'agit d'amorcer une évolution de nos modes de consommation, de production, de gestion et d'organisation. L'enjeu de préservation des ressources naturelles va de pair avec les autres orientations : « favoriser une économie durable », « protéger notre écrin naturel » et « lutter contre le changement climatique »...</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Poursuivre une réduction ambitieuse de nos déchets</b></li> <li>➤ <b>Promouvoir l'économie circulaire et le partage</b></li> <li>➤ <b>Préserver la ressource en eau de qualité</b></li> </ul>
<b>Fiches-projets 2021-22 associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place d'une tarification incitative pour les déchets</li> <li>➤ Mise en œuvre d'une stratégie locale de réduction et valorisation des biodéchets</li> <li>➤ Construction d'une matériauthèque et promotion du réemploi et de la réparation</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Etat, Communes, Eau 17, Syndicat de traitement des déchets...
<b>Résultats généraux attendus</b>	<b>Objectifs de résultat</b>
Réduction de la production de déchets ménagers et de déchets organiques	Objectifs PLPDMA : -14.11kg/hab/an (entre 2021 et 2024)
Evolution des comportements de consommation locaux	Augmentation de la part des achats locaux Augmentation de part des achats de seconde main Augmentation du nombre de réparation d'objets et matériels
Evolution des pratiques et des <i>business model</i> des entreprises locales	Nombre d'entreprises locales engagées dans une démarche d'amélioration des pratiques ou d'initiatives vertueuses

<b>Orientation 4 : FAVORISER UNE ECONOMIE DURABLE</b>	
<b>Enjeu</b>	Le tourisme, l'agriculture et la conchyliculture sont les piliers de l'économie oléronaise et façonnent tant le profil socio-économique des habitants que le territoire lui-même. L'enjeu de consolidation du dynamisme économique local doit à présent intégrer les enjeux de transition écologique et amorcer une évolution vers un modèle plus résilient et plus soutenable pour le territoire et la population locale.
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Tendre vers un modèle touristique plus durable</b></li> <li>➤ <b>Améliorer l'accueil des travailleurs saisonniers</b></li> <li>➤ <b>Soutenir le dynamisme et l'innovation des entreprises vers un modèle plus durable</b></li> <li>➤ <b>Soutenir les activités primaires et les circuits courts</b></li> </ul>
<b>Fiches-projets 2021-22 associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Elaboration et mise en œuvre d'un Schéma Touristique Durable</li> <li>➤ Poursuite de la démarche Oléron Qualité Littoral</li> <li>➤ Elaboration d'un Schéma Nautique Intercommunal</li> <li>➤ Convention pour le logement des saisonniers</li> <li>➤ Création de 16 logements à destination des travailleurs saisonniers</li> <li>➤ "Accompagnement des entreprises vers des pratiques plus durables / promotion d'un tissu économique plus durable</li> <li>➤ Construction d'ateliers-relais</li> <li>➤ Mise en œuvre de la Charte Agriculture Durable</li> <li>➤ Mise en œuvre du Programme Alimentaire Territorial (De la friche à la fourchette)</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Etat, Communes, Eau 17, Syndicat de traitement des déchets...
<b>Résultats généraux attendus</b>	<b>Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)</b>
Augmentation de la part de production alimentaire locale	Nombre de nouvelles installations d'exploitations agricoles, conchylicoles, salicoles... et diversité des activités
Evolution des comportements de consommation locaux	Nombre de citoyens sensibilisés (ayant participé à une action de sensibilisation, ayant bénéficié d'un dispositif de la CdC...)
Evolution des pratiques et des <i>business model</i> des entreprises locales	Nombre d'entreprises locales engagées dans une démarche d'amélioration des pratiques ou d'initiatives vertueuses

<b>Orientation 5 : MAINTENIR ET ACCUEILLIR LES JEUNES ET LES ACTIFS SUR LE TERRITOIRE</b>	
<b>Enjeu</b>	<p>L'évolution démographique de l'île d'Oléron est nette : d'ici 2035, la part des plus de 60 ans aura dépassé les 50% (projection PLH réalisée en 2018). Afin de conserver un territoire équilibré et dynamique, l'enjeu est de permettre aux jeunes et aux actifs de rester et s'installer également sur le territoire.</p> <p>Toutefois, plusieurs éléments structurels représentent des freins importants à l'installation et au maintien des jeunes et des actifs sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La difficulté à trouver un logement à l'année : location comme achat sont freinés par la rareté des biens disponibles « à l'année » (part importante de résidences secondaires) et leur prix (en décalage avec le profil socio-économique des foyers actifs du territoire.</li> <li>- Un marché de l'emploi précaire et saisonnier : où les emplois se retrouvent parfois en décalage avec les compétences des actifs du territoire</li> <li>- Une insertion socio-professionnelle des jeunes entravées par des problématiques de bien-être, de formation, de logements...</li> </ul>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Augmenter l'offre de logements à l'année</b></li> <li>➤ <b>Maintenir et accueillir les actifs sur le territoire</b></li> <li>➤ <b>Soutenir l'insertion professionnelle, l'autonomie et le bien-être des jeunes</b></li> </ul>
<b>Fiches-projets 2021-22 associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Constitution d'une réserve foncière et immobilière intercommunale (mobilisation des colonies de vacances en vue de la création de logements (temporaires, saisonniers, projets OFS))</li> <li>➤ Créer une Résidence de logements temporaires pour les jeunes en insertion professionnelle et les salariés en mobilité professionnelle (Saint-Pierre d'Oléron)</li> <li>➤ Réhabiliter une Résidence de logements temporaires pour les jeunes (Dolus d'Oléron)</li> <li>➤ Mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale</li> <li>➤ Création d'un tiers-lieu dans les Anciennes Ecoles</li> <li>➤ Relocalisation et renforcement du Pôle Jeunesse autour du Bureau Information Jeunesse</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Etat, Communes, Département, Région, consulaires, Office Foncier Solidaire, Bailleurs sociaux, promoteurs privés Etablissements scolaires, secteur médical...
<b>Résultats généraux attendus</b>	<b>Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)</b>

<p>Augmentation de l'offre de logements à l'année</p>	<p>Augmentation du nombre de logements accessibles créés (logement social, logement abordable, accession sociale à la propriété, programmes OFS...)          Baisse du prix moyen des loyers sur le territoire          Réduction de la « file d'attente » des demandes de logements sociaux</p>
<p>Intégration de tous les jeunes dans une dynamique d'insertion sociale, professionnelle et personnelle</p>	<p>Réduction du nombre de décrocheurs scolaires          Réduction du nombre de jeunes sortis de formation sans aucun diplôme          Réduction du nombre de jeunes en difficulté (sanitaire, sociale, économique...)</p>
<p>Une insertion professionnelle durable et stable pour les actifs</p>	<p>Réduction de la part des emplois précaires dans le total des emplois (au sens de l'INSEE)</p>

<b>Orientation 6 – AGIR POUR LA QUALITE DE VIE DE TOUS LES HABITANTS</b>	
<b>Enjeu</b>	<p>La démarche Oléron 2035 s'inscrit dans la volonté d'assurer une transition écologique <i>et</i> solidaire, où la cohésion sociale et territoriale est une condition essentielle à la réussite de sa réalisation. Transition écologique et cohésion sociale doivent pouvoir s'alimenter l'une l'autre.</p> <p>A titre d'exemple, l'objectif de créer une vie à l'année (culture, services, vie sociale...) est une nécessité tant du point de vue de la soutenabilité pour le territoire que de l'épanouissement de ses habitants. L'enjeu de création et de maintien du lien social doit pouvoir servir de terreau au développement d'initiatives en faveur du développement durable.</p> <p>Territoire insulaire et rural, l'île d'Oléron reste marquée par les problématiques d'éloignement de certains services essentiels (notamment de santé et de services publics). La population présente certaines fragilités qu'il faut prendre en compte (addictions, santé mentale, monoparentalité...) et pour lesquelles les réponses restent trop peu accessibles.</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser l'accès aux services et à la santé pour tous</li> <li>➤ Accompagner les familles : soutenir la fonction parentale et la réussite éducative</li> <li>➤ Promouvoir la culture, le sport et le loisir à l'année</li> <li>➤ Développer une vie locale génératrice de lien social et de développement durable</li> </ul>



<p><b>Fiches-projets 2021-22 associées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire multi-sites sur les communes du Nord de l'Île</li> <li>➤ Création d'une Maison Médicale Pluridisciplinaire</li> <li>➤ Mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé</li> <li>➤ Création d'une Maison-Relais</li> <li>➤ Projet global de lutte contre les conduites addictives</li> <li>➤ Créer une Maison des Services Au Public</li> <li>➤ Développer l'offre d'apprentissage du numérique et les équipements numériques sur le territoire (convention avec le Département) et la transition numérique de la collectivité et des services aux usagers</li> <li>➤ Elaborer un Programme Educatif Territorial (PEDT - conventionnement avec l'Education Nationale)</li> <li>➤ Mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale</li> <li>➤ Construction d'une crèche (objectif BEPOS + enjeux qualité de l'air) (Le Château)</li> <li>➤ Réalisation d'une salle pédagogique à la Maison Eco-Paysanne (ouverture à l'année, approfondissement de la thématique éco-habitat)</li> <li>➤ Réhabilitation du Moulin de l'île d'Oléron (sensibilisation aux modes de production et aux circuits courts)</li> <li>➤ Extension du Musée de l'île d'Oléron</li> <li>➤ Réhabilitation et réaménagement de la salle plurivalente</li> <li>➤ Convention relative à l'enseignement Artistique et culturel (CTEAC à l'échelle Marennes-Oléron)</li> <li>➤ Mise en place d'un Fonds de concours pour le soutien à la vie associative (équipements...)</li> </ul>
<p><b>Partenaires principaux</b></p>	<p>Etat, Communes, Département Etablissements scolaires, secteur médical, associations locales...</p>
<p><b>Résultats généraux attendus</b></p>	<p><b>Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)</b></p>
<p>Amélioration de l'accès aux services</p>	<p>Augmentation du nombre de services présents ou assurant une présence sur le territoire (médecins, associations, services publics...) Amélioration du parcours d'accompagnement des personnes</p>
<p>Augmentation de la « vie à l'année »</p>	<p>Augmentation du nombre d'évènements, actions et services hors-saison.</p>
<p>Amélioration de la sensation de bien-être sur le territoire</p>	<p>Augmentation de la sensation de bien-être de la population en termes de qualité de vie</p>

**Orientation 7 – DEVENIR TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

<p align="center"><b>Enjeu</b></p>	<p>En tant que territoire insulaire, l'île d'Oléron est particulièrement fragile au changement climatique et aux risques induits (érosion, montée des eaux, feux de forêts, sécheresse...). C'est pourquoi la Communauté de Communes est engagée depuis 2016 dans une démarche Territoire à Energie Positive, et a construit sa stratégie autour des trois principes fondateurs : sobriété énergétique, performance énergétique et production local d'énergies renouvelables ; qui doivent permettre de réduire notre production de gaz à effets de serre dans le même temps.</p> <p><u>Sobriété et performance énergétique</u></p> <p>Les principaux postes de consommation énergétique du territoire sont le secteur résidentiel (avec un parc de logement fortement construit avant les premières règlementations thermiques) et le transport (où la mobilité en voiture individuelle représente la quasi-totalité des déplacements), devant l'agriculture et le tertiaire.</p> <p>La plateforme de rénovation énergétique et les différents programmes engagés avec l'ANAH depuis de nombreuses années ont permis de réaliser de nombreuses rénovations de logements individuels. Il s'agit de poursuivre cette tendance et d'augmenter les rénovations, tout en veillant à la qualité des rénovations engagées.</p> <p><u>Production d'énergies renouvelables</u></p> <p>Les enjeux de production d'énergies renouvelables sont forts, puisqu'il est question à la fois de limiter notre consommation d'énergies polluantes et de tendre vers une autonomie plus grande du territoire. Les atouts naturels du territoire (forte exposition aux vents et au soleil...) offrent d'importantes opportunités de développement.</p> <p>Pour la filière bois-énergie, il s'agit avant tout d'un enjeu de relocalisation de la production.</p>
<p align="center"><b>Objectifs stratégiques</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Utiliser nos ressources locales pour produire des énergies renouvelables</b></li> <li>➤ <b>Economiser l'énergie par l'efficacité et la sobriété</b></li> <li>➤ <b>Lutter contre le changement climatique</b></li> </ul>
<p align="center"><b>Fiches-projets 2021-22 associées</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre du Plan Solaire</li> <li>➤ Poursuivre la rénovation du parc de bâtiments communaux et intercommunaux (projets de rénovation + mission CEP)</li> <li>➤ Animation d'une plateforme de rénovation énergétique (particuliers)</li> <li>➤ Mettre en œuvre un PCAET : devenir Territoire à Energie Positive</li> </ul>
<p align="center"><b>Partenaires principaux</b></p>	<p>Etat, Communes, ADEME, ANAH...</p> <p>Associations de citoyens,</p>

<b>Résultats généraux attendus</b>	<b>Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)</b>
Multiplication par 3 de notre production d'énergies renouvelables sur le territoire	D'ici 2030, augmentation de la production d'énergies renouvelables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- + 26 GWh / an pour le solaire photovoltaïque</li> <li>- +48 GWh / an pour l'éolien en mer</li> <li>- +12 GWh / an pour le bois énergie</li> <li>- +14 GWh / an pour le solaire thermique</li> <li>- + 8 GWh / an pour la géothermie et la méthanisation</li> </ul>
Résorption des « passoires thermiques » et de la précarité énergétique	Nombre de logements individuels et collectifs rénovés Nombre de personnes sensibilisées aux économies d'énergies
Réduction de la consommation énergétique locale	Objectif PCAET : -30 % d'ici 2035

<b>Orientation 8 – ANTICIPER LES CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>	
<b>Enjeu</b>	<p>En tant que territoire insulaire, l'île d'Oléron est particulièrement fragile au changement climatique et aux risques induits (érosion, montée des eaux, feux de forêts, sécheresse...). Parallèlement, et avec la même urgence, le territoire doit se préparer et augmenter sa résilience face aux évolutions climatiques. Les principaux risques identifiés sont : la hausse des températures, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes de sécheresse, submersion marine, tempêtes et feux de forêts et l'élévation du niveau de la mer.</p> <p>Les enjeux sont alors :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'améliorer notre connaissance de ses risques, afin de mieux les anticiper</li> <li>- De préparer une stratégie locale de protection et de gestion des épisodes climatiques intenses</li> <li>- De protéger le territoire des évolutions climatiques au long court (érosion, hausse du niveau de la mer...)</li> <li>- D'adapter nos modes de vie, de consommation et de production aux évolutions à venir</li> </ul>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Anticiper le changement climatique</b></li> </ul>
<b>Fiches-projets 2021-22 associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Construction et mise en œuvre d'une stratégie locale contre l'érosion</li> <li>➤ Réalisation de diagnostics de vulnérabilité et soutien aux aménagements de protections individuelles des logements contre les risques littoraux</li> <li>➤ Renforcement de la gestion de crise</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	<p>Etat, Communes, Département, ADEME...</p> <p>Université de La Rochelle</p> <p>Consulaires et représentants du monde économique</p>
<b>Résultats généraux attendus</b>	<b>Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)</b>
Diminution des dégâts subis lors des événements climatiques extrêmes	Limitation des dégâts (matériels, humains...) subis lors des prochains événements climatiques. Efficacité de la gestion de crise locale
Augmentation de la résilience de nos systèmes de production locale	Limitation de l'impact des événements climatiques extrêmes sur les productions agricoles (inondations, sécheresse...) Augmentation de l'autonomie en eau
Protection du territoire et écosystèmes locaux	Limitation de l'érosion des côtes sur les secteurs à enjeux (zones d'habitations...) Intégration des systèmes de protection dans les paysages et les écosystèmes

<b>Orientation 9 – STRUCTURER UN PROJET DE MOBILITÉ</b>	
<b>Enjeu</b>	<p>La majorité des flux de mobilité se font à l'intérieur de l'île tout au long de l'année (75% des flux domicile-travail entre autres) et avec des flux importants avec le Bassin de Marennes liés à l'activité touristique. Pour ces différents flux, la voiture individuelle prédomine et reste le premier mode de déplacement sur l'île.</p> <p>Ceci s'explique en partie par une offre locale de transports en commun faible et peu utilisée. Cette dépendance au véhicule individuel entraîne une exclusion des personnes ne pouvant y accéder (personnes âgées, jeunes ou précaires), en freinant l'accès aux services, aux lieux de vie ou de formation. La conséquence de ce modèle de mobilité sur les émissions de gaz à effet de serre est nette : le poste transports en représente 55%, loin devant le poste résidentiel (19%).</p> <p>Ainsi, les enjeux liés à la mobilité sont autant liés à la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre que d'offrir une solution de mobilité adapté aux besoins et aux capacités de chaque habitant.</p>
<b>Objectifs stratégiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Renforcer les services de transports intercommunaux</b></li> <li>➤ <b>Développer une mobilité solidaire, facteur d'inclusion</b></li> <li>➤ <b>Développer la pratique du vélo au quotidien et réduire la place de la voiture</b></li> </ul>
<b>Fiches-projets 2021-22 associées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Simplifié</li> <li>➤ Mettre en œuvre la compétence "Transport à la demande" et étudier la réorganisation du système</li> <li>➤ Réalisation d'une piste cyclable inter-bourgs pour les trajets du quotidien : la Transoléronaise</li> <li>➤ Poursuivre le déploiement du Plan Vélo III : 60km de nouvelles pistes + itinéraires en centres-bourgs</li> </ul>
<b>Partenaires principaux</b>	Etat, Communes, Région, Département, ADEME...
<b>Résultats généraux attendus</b>	<b>Objectifs de résultat (et indicateurs, si possible)</b>
Augmentation de la part des moyens de transports autres que la voiture individuelle dans les déplacements quotidiens	Augmentation des trajets quotidiens réalisés à vélo Augmentation de la fréquentation des transports en commun Réduction du nombre de voitures thermiques en circulation
Réduction de l'exclusion sociale et professionnelle liée à la mobilité	Renforcement et diversification des solutions de mobilité accessibles à tous Réduction des actifs en recherche d'emploi se déclarant 'sans solution de mobilité' auprès de Pôle Emploi

Réduction des émissions de gaz à effet de serre liés aux transports	Cf. Objectifs Orientation n°7
---	-------------------------------

### **Evaluation du CRTE (voir article 8.2)**

De premiers indicateurs ont été proposés pour chaque grande orientation. Toutefois, le dispositif d'évaluation sera affiné après la signature du contrat.

## **Article 5 – Le plan d'action**

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la "Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique" pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

### **Article 5.1 – Définition des actions et validation**

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches-projets et des fiches-actions, présentées en annexe du présent contrat.

Pour les exercices 2021 et 2022 et compte tenu de la mise en œuvre du plan de relance, des fiches actions détaillées sont établies. Elles comprennent notamment l'auto-évaluation relative à la transition écologique et le plan de financement avec l'ensemble des partenaires sollicités.

Pour les années 2023 à 2026, un tableau synthétique est présenté en annexe. En fonction de l'état d'avancement des projets, des fiches-projets sont rédigées.

Ainsi, des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat.

Ils feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat sous forme de fiches actions, lors du comité de pilotage au regard de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie dans le contrat.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les "fiches-actions " seront validées au

fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

### **Article 5.2 – Les actions de coopération interterritoriale**

<b>Action de coopération interterritoriale</b>	<b>Territoires partenaires</b>
Parc Naturel Régional : Participation aux études de préfiguration	CdA de Rochefort Océan, CdA de Royan Atlantique, CdC du Bassin de Marennes (voire CdA de La Rochelle)
Réseau Agricole des Iles de l'Atlantique (RAIA)	
Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale	CdC du Bassin de Marennes
Conseil en Energie Partagé	CdC du Bassin de Marennes
Stratégie de Développement Culturel	CdC du Bassin de Marennes
Demande de labellisation ERIP (Espace Régional d'Information de Proximité)	Bassin de Marennes : COBEMO Rochefort Océan : Mission Locale de Rochefort-Marennes-Oléron
Contrat de Redynamisation Territoriale : croissance bleue, territoire d'industrie	CdA de Rochefort Océan, CdA de Royan Atlantique, CdC du Bassin de Marennes

### **Article 6 - Engagements des partenaires**

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

#### **Article 6.1 -l'EPCI signataire**

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un responsable du pilotage du CRTE, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation.

Il pourra être assisté d'un animateur chargé de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire s'engage également à associer au plus près les signataires du contrat et les partenaires à toutes les étapes de la vie du contrat, depuis sa conception jusqu'à la fin de sa mise en œuvre. Parmi ceux-ci, le CRTE se déployant à l'échelle du territoire de l'EPCI, une place particulière doit être légitimement réservée aux communes dans ce travail de collaboration et d'association.

Le territoire, en lien avec les signataires, s'engage à animer le travail en associant étroitement

les autres partenaires du contrat au fil de leur intervention dans la démarche (collectivités, entreprises, État, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire.

Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'État. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

### **Article 6.2 L'État, les établissements et opérateurs publics**

Dans le cadre du plan de relance, les financements de l'État interviendront principalement sur les projets relevant des priorités suivantes :

- Transition écologique : rénovation énergétique, infrastructures de transport et mobilités douces, décarbonation de l'industrie, transition agricole, préservation de la ressource en eau, réduction des déchets, énergies renouvelables
- Compétitivité : relocalisation, modernisation et soutien aux filières stratégiques ; rénovation du patrimoine
- Cohésion sociale et territoriale : soutien aux citoyens les plus touchés par la crise en particulier les jeunes et les plus démunis pour l'accès à l'emploi et à la formation, résilience sanitaire, plan pauvreté, inclusion numérique et accès aux services publics.

Le CRTE, en tant qu'outil transversal de coordination des dispositifs des partenaires, permet de rendre visibles et lisibles les différentes sources de financement possibles et d'en faciliter l'accès aux collectivités et aux acteurs socio-économiques du territoire pour la réalisation de leurs projets.

Au niveau local, les crédits mobilisables pour les opérations des CRTE sont ceux de la DSIL relance, la DSIL de droit commun, de la DETR, du FNADT, des ministères concernés par les contrats ou les axes thématiques intégrés dans le CRTE, des opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs, des collectivités partenaires, des fonds européens.

A ce titre, la DSIL est renforcée en 2021, avec un sur abondement de 6,3 millions d'euros pour la rénovation énergétique des bâtiments, et de 4,5 millions d'euros pour la DSIL "exceptionnelle".



Les financements indiqués dans les fiches sont prévisionnels et inscrits à titre indicatif exclusivement. Il est rappelé que tout financement de l'État évoqué au sein du CRTE doit être confirmé dans le cadre de la procédure d'instruction et de validation qui lui est propre.

Les montants de demande de subvention sont mentionnés, sous réserve : de la disponibilité des crédits, du déroulement des procédures réglementaires, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt des dossiers, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Les décisions feront l'objet de conventions spécifiques établies entre l'État et le porteur de projet.

Par ailleurs, conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'État s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour

la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), ...

Enfin, l'État s'engage à désigner au sein de ses services un référent chargé d'assurer le suivi de la démarche, et mobilisera l'ensemble des services et des opérateurs, notamment pour soutenir les capacités en ingénierie des collectivités locales.

### **Article 6.3 - Engagements des autres acteurs institutionnels**

D'autres partenaires institutionnels pourront être signataires du CRTE, par avenant, afin de formaliser leurs engagements techniques, moraux et financiers aux projets inscrits dans la maquette financière et dans les orientations du CRTE.

Toutefois, la maquette financière des projets du CRTE fait déjà apparaître un certain nombre de soutiens financiers des partenaires institutionnels (Département, Région...) à titre indicatif ou prévisionnel, dans leurs cadres d'intervention réguliers ou exceptionnels.

### **Article 6.4 - Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques**

Le CRTE contribue à renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

### **Article 6.7 - Maquette financière**

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle, en précisant les montants :

- Des crédits du plan France relance ;
- Des crédits contractualisés (nouveaux engagements) ;
- Des crédits valorisés (rappels des engagements antérieurs et des dispositifs articulés non intégrés) ;

- Des actions financées par des conventions ad hoc avant la signature du CRTE ;
- L'engagement d'un comité des financeurs donnant sa validation des actions.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

## Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

### Article 7.1 - Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant. Il est chargé d'assurer la mise en œuvre et le suivi collégial du CRTE. Le secrétariat du comité est assuré par la collectivité.

Il est composé de représentants de :

- L'exécutif et des services de la collectivité
- Services de l'État
- Conseil Départemental
- Région Nouvelle-Aquitaine
- ADEME
- Caisse des Dépôts – Banque des Territoires
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Représentants des acteurs locaux agissant en faveur de la transition écologique

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations stratégiques ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Le comité de pilotage est également un lieu de concertation et d'échanges entre les parties prenantes du CRTE.

Il pourra s'adjoindre toute personne qualifiée en tant que de besoin.

### *Article 7.2 - Le comité technique*

Le comité technique est composé des représentants de la Communauté de Communes, des services de la Préfecture et de la Sous-Préfecture de Rochefort et de la DDTM de la Charente-Maritime.

Le comité technique est chargé du suivi du suivi du CRTE. A ce titre, il pourra proposer des actions dans le cadre des orientations stratégiques définies par le comité de pilotage (modifications d'action : inclusion, adaptation, abandon...).

Il assure également le suivi financier du CRTE.

Enfin, il rendra compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Ce suivi technique est assuré par les services des collectivités en étroite collaboration avec les services de l'État.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

### *Article 7.3 - L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets*

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance

## **Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE**

### **Article 8.1 – Tableau de bord**

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...).

Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique.

Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes-rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

### **Article 8.2 – Indicateurs et résultats attendus**

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués.

L'évaluation sera menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC).

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les indicateurs d'évaluation seront travaillés et construits précisément lors de la première année du CRTE.

❖ **Orientation n°1 : Aménager un territoire équilibré et de qualité**

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

❖ **Orientation n°2 : Protéger notre écrin naturel**

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

❖ **Orientation n°3 : Préserver nos ressources naturelles**

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

❖ **Orientation n°4 : Favoriser une économie durable**

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

❖ Orientation n°5 : Maintenir les jeunes et les actifs sur le territoire

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

❖ Orientation n°6 : Agir pour la qualité de vie des habitants

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

❖ Orientation n°7 : Devenir Territoire à Energie Positive pour lutter contre le changement climatique

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

❖ Orientation n°8 : Anticiper les conséquences du changement climatique

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible

❖ Orientation n°9 : Structurer un projet de mobilité

Libellé indicateur	Source et année référence	Valeur initiale	Valeur cible



## **Article 9 – Entrée en vigueur et durée du CRTE**

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

## **Article 10 – Evolution et mise à jour du CRTE**

Le CRTE est évolutif.

Le CRTE sera modifié par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires après avis du comité de pilotage pour les articles suivants :

- Article 3 " Le projet de territoire "
- Article 4 " Les orientations stratégiques "
- Article 6 " Engagement des partenaires "
- Article 7 " Gouvernance du CRTE.

Toutes les autres modifications seront soumises au comité technique pour validation qui en informera le comité de pilotage.



## **Article 11 - Résiliation du CRTE**

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

## Signature

A Saint-Pierre d'Oléron,

Le \_\_\_\_\_

<p><b>Nicolas BASSELIER</b> Préfet de la Charente-Maritime</p>	<p><b>Michel PARENT</b> Président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron</p>
	 <p><b>ÎLE D'OLÉRON</b> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</p>

## **Sommaire des annexes**

**Annexe 1 – DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE**

**Annexe 2 – PROGRAMME D'ACTION OLERON 2035**

**Annexe 3 – FICHES PROJETS 2021/2022**

**Annexe 4 – MAQUETTE FINANCIERE DES PROJETS 2021/2022**

**Annexe 5 – TABLEAU PREVISIONNEL DES PROJETS 2023/2026 PRÉ-IDENTIFIÉS**



# Contrat de Relance et de Transition Ecologique Diagnostic 2021-2026

Communauté de communes de l'île d'Oléron

## Table des matières

Préambule .....	3
Données générales sur la communauté de communes de l'île d'Oléron .....	4
Territoire.....	4
Démographie .....	4
Aménagement du territoire et centres-bourgs.....	5
Economie et emploi.....	7
Logement.....	8
Mobilité.....	8
Accès aux services et aux soins .....	10
Situation sociale.....	10
Synthèse AFOM : contexte démographique et socio-économique .....	12
Eléments de diagnostic spécifique concernant la transition écologique.....	13
Milieux naturels et biodiversité.....	13
Introduction et généralités .....	13
Espaces littoraux .....	13
Marais et autres milieux humides .....	14
Forêts et prairies .....	14
Milieux agricoles .....	14
Milieux urbains.....	15
Vulnérabilité au changement climatique .....	15
Le climat oléronais actuel .....	16
Prévisions d'évolution du climat.....	16
Diagnostic de vulnérabilité de l'île d'Oléron.....	19
Emissions de gaz à effet de serre et bilan énergétique de l'île .....	22
Puits de gaz à effet de serre du territoire .....	24
Consommations et productions d'énergie du territoire .....	24
Qualité de l'air .....	25
Ressource en eau.....	26
Gestion des déchets .....	27
Synthèse AFOM : transition écologique .....	29

## Préambule

La Communauté de communes de l'île d'Oléron (CCIO) s'est engagée tôt dans une démarche de transition écologique avec la mise en place de deux Agendas 21 de 2008 à 2020. Sous l'impulsion des élus de la nouvelle mandature, la collectivité a défini sa feuille de route de mandat « Oléron 2035 ». Cette feuille de route a été validée par les élus de la CdC le 25 mars 2021 au terme de plusieurs séminaires de co-construction, alimentés par les contributions de chaque service dans une démarche transversale. Cette feuille de route rassemble l'ensemble des actions de court, moyen et long terme projetées par la CdC sur l'ensemble des compétences qui lui sont propres. Elle se caractérise par sa volonté d'inscrire la transition écologique, un aménagement harmonieux de l'île, une attention portée à tous les habitants et l'attractivité économique comme objectifs prioritaires du mandat.

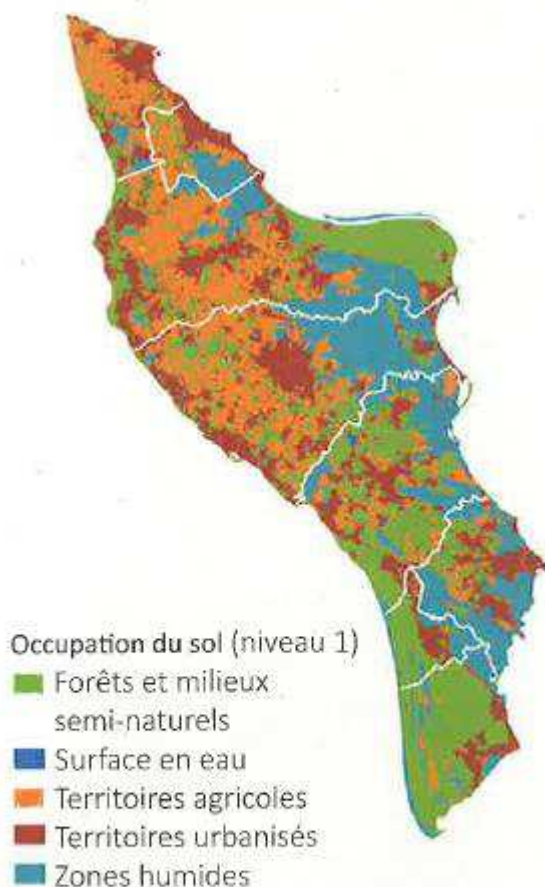
Le 3 septembre 2020 le Gouvernement a présenté le plan « France Relance » pour la refondation économique, sociale et écologique du pays après la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Ce plan est doté de 100 milliards d'euros et se décline en différents accords et contrats conclus avec les collectivités locales qui visent des opérations qui seront engagées en 2021 et 2022, et notamment les contrats de relance et de transition écologique conclus entre l'État et les EPCI (CRTE). Ces derniers permettront d'identifier l'ensemble des actions susceptibles de contribuer aux ambitions du projet de territoire et aux politiques de transition écologique portées par l'État et ses opérateurs. Le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire. Ce projet de territoire construit pour les six années à venir est axé sur l'élaboration d'un système de développement résilient au service de la population. Il porte une double approche transversale de transition écologique et de cohésion des territoires. L'ensemble des acteurs de la société civile contribue à sa mise en œuvre.

La CdC souhaite s'engager dans une contractualisation CRTE avec l'Etat dans le cadre de sa feuille de route « Oléron 2035 ». Ce programme d'actions, qui s'appuie sur une stratégie de mise en œuvre, est basé sur un diagnostic préalable de la situation de l'île d'Oléron en 2021. Le présent document présente ce diagnostic. Il est notamment la synthèse des diagnostics élaborés ou en cours d'élaboration dans les documents-cadres suivants (liste non-exhaustive) :

- Plan Local de l'Habitat de l'Île d'Oléron
- Convention Territoriale Globale entre la CAF et la CCIO
- Plan Global de Déplacement de l'Île d'Oléron
- Diagnostic de vulnérabilité du Plan Climat Air Energie Territorial de l'Île d'Oléron
- Etat Initial de l'Environnement du SCOT du Pays Marennes-Oléron.

## Données générales sur la communauté de communes de l'île d'Oléron

### Territoire



source : Occupation du sol - PMO 2015 -

Figure 1: Carte de l'île d'Oléron et de ses huit communes

L'île d'Oléron est la plus grande île de France métropolitaine après La Corse. Située en Charente-Maritime, dans la région Nouvelle-Aquitaine, sa superficie avoisine les 174 km<sup>2</sup>.

La Communauté de communes regroupe les 8 communes de l'île (Dolus d'Oléron, La Brée-les-Bains, Le Château d'Oléron, Le Grand Village-Plage, Saint-Denis d'Oléron, Saint Georges d'Oléron, Saint-Pierre d'Oléron, Saint-Trojan Les Bains) pour une population estimée à 22 203 résidents permanents. La population de l'île est multipliée par 8 en saison estivale.

Depuis 1966, l'île a perdu en partie son insularité depuis qu'elle est reliée au continent par un pont. Dans les années 1970 et surtout 1980 – 1990, l'île voit sa population croître et connaître un important essor touristique.

Les activités traditionnelles de l'île d'Oléron sont la pêche, l'aquaculture et l'agriculture. En parallèle, on a assisté ces dernières décennies à un fort développement du tourisme et de l'économie résidentielle.

### Démographie

En 2017, l'île d'Oléron compte 22 203 habitants à l'année. Les communes les plus peuplées sont les communes centrales, notamment Saint-Pierre, centre administratif et économique, qui compte 6 762 habitants. Les communes du nord et du sud, quant à elles, sont les moins étendues et les moins peuplées. Ce sont également celles qui comportent le plus grand nombre de résidences secondaires et les populations les plus âgées.

Entre 2013 et 2017, la population oléronaise a augmenté de 0.77%. Cet accroissement résulte uniquement de l'attractivité résidentielle. La population de l'île d'Oléron est plus âgée que celle du département : en 2019, les plus de 60 ans représentent 42% de la population contre 30,6% dans le département, et cette tendance au vieillissement se poursuit aujourd'hui.



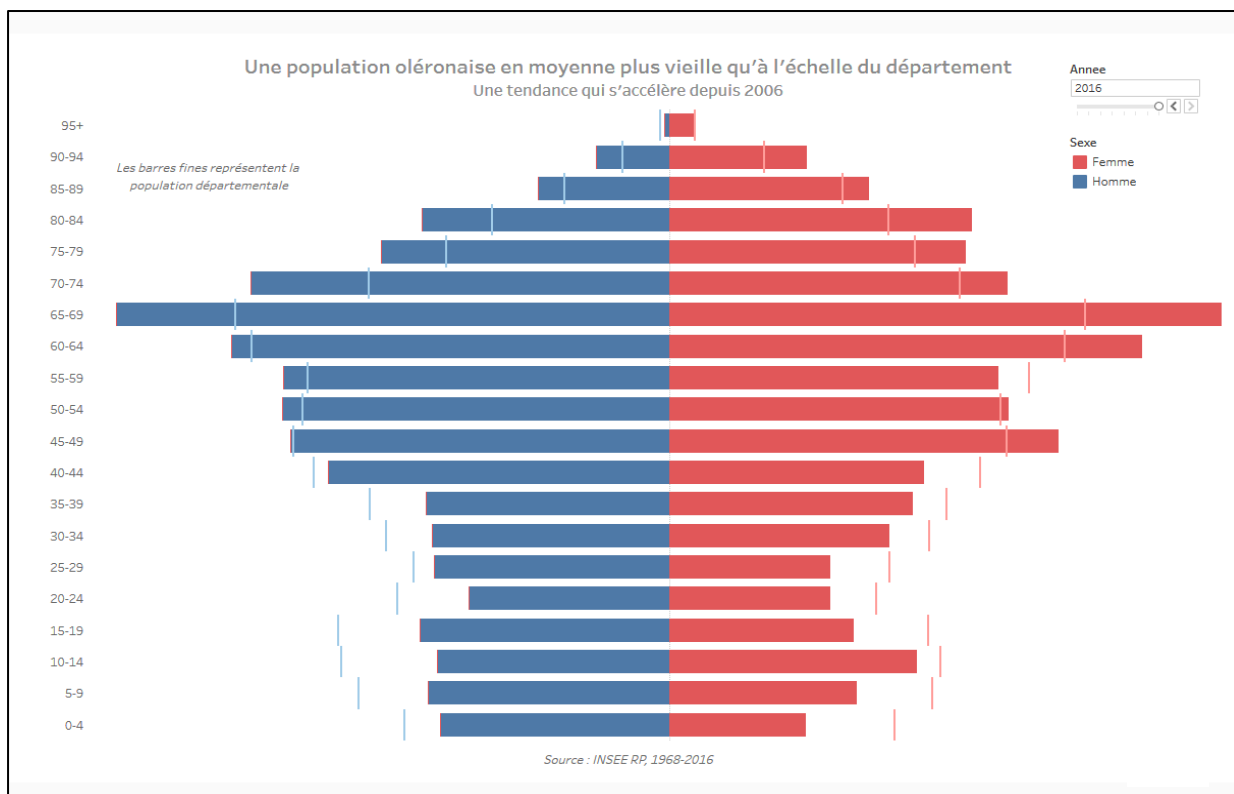


Figure 2: Pyramide des âges de l'île d'Oléron en 2017

En 2016, environ 75 % des ménages sont composés d'une ou deux personnes. En 5 ans, leur part a augmenté 7,3%, soit près de 600 « petits ménages » supplémentaires. Cette tendance est en partie liée au vieillissement de la population et au desserrement des ménages (la part des « célibataires » a augmenté de 12 % entre 2009 et 2016).

### Aménagement du territoire et centres-bourgs

L'ouverture du pont reliant l'île d'Oléron au continent en 1966 a induit une forte urbanisation de l'île du fait de l'installation de nouvelles populations attirées par la clémence météorologique et l'originalité des paysages. Un linéaire d'urbanisation s'est dessiné le long de la façade sud de l'île dès les années 1970, avant de remonter vers le nord en s'appuyant sur les noyaux villageois préexistants. L'absence de documents d'urbanisme à cette période a favorisé une artificialisation importante de la Dorsale et de la côte Ouest. Le diagnostic pour l'attractivité des centres-bourgs de l'île d'Oléron réalisé en 2018 met en avant l'importance de l'urbanisation hors des centralités.

Ce diagnostic définit 12 centralités sur l'île :

- 2 centralités majeures (Saint-Pierre et le Château), avec une offre commerciale diversifiée et des équipements structurants
- 3 centralités secondaires (Dolus, Saint-Denis et Saint-Trojan), avec une offre de proximité répondant aux besoins de base des habitants
- 3 centralités touristiques (La Cotinière, Boyardville et Domino) avec une saisonnalité marquée

- 4 centralités de proximité (Saint-Georges, Chéray, la Brée-les-Bains et Grand Village-Plage), chacune avec des caractéristiques propres.

D'un point de vue commercial, ces centralités comprennent moins de la moitié des commerces et services de moins de 300 m<sup>2</sup> de l'île, alors que la tendance nationale se situe plutôt à 60%. Les centres-bourgs connaissent néanmoins un taux de vacance commerciale légèrement inférieur à la moyenne nationale. Ils sont également bien dotés en marchés et en halles pour accueillir des marchés permanents. En revanche, le linéaire commercial en centre-bourg est peu attractif. De plus, seule la moitié de la population vit dans une centralité avec un tissu commercial de première nécessité complet, contre 70 à 80% habituellement observé.

De même, seuls 38% des professionnels de santé sont présents dans les centralités, certaines centralités n'en comptent aucun. D'importantes structures médico-sociales sont présentes sur l'île (5 EHPAD, un hôpital), mais toutes hors des centralités.

Les centralités oléronaises ont plusieurs atouts qui les rendent attractives. Les espaces publics sont souvent nombreux et de qualité, même si certains sont vieillissants. Le patrimoine bâti de plusieurs bourgs est bien préservé et témoigne d'une richesse architecturale. Une signalisation adaptée a permis d'améliorer la lisibilité des centres-bourgs et entrées de ville.

L'aménagement de l'île d'Oléron est donc caractérisé par la périphérisation des activités. La Dorsale et les zones commerciales de Saint-Pierre et Dolus rassemblent une partie importante de l'offre commerciale et de services. Le grand nombre d'enseignes, de panneaux publicitaires, de totems, rend ces espaces peu qualitatifs et peu attractifs. L'importance de l'offre commerciale et de service hors des centralités se caractérise aussi par une densité importante de grandes et moyennes surfaces (32 sur l'île), notamment pour l'offre alimentaire, culturelle ou d'équipement de la maison. Cette offre largement surdimensionnée pour la population hivernale est néanmoins proche de la saturation en été. Il faut préciser que l'étalement urbain n'est pas uniquement dû aux zones commerciales, mais aussi beaucoup à l'extension de zones résidentielles, notamment le long de la côte Ouest.

Enfin, la prolifération des parcelles à camper est emblématique de l'aménagement oléronais de la deuxième moitié du vingtième siècle. Ces zones mises à la disposition des campeurs ressemblent de plus en plus à des zones urbaines, constituées d'allées de mobil-homes et d'équipements importants. Les campings et parcelles à camper représentent 14% des surfaces urbanisées du territoire. Ces parcelles morcellent le paysage et sont souvent peu qualitatives. Depuis quelques années, les services de l'état cherchent à faire diminuer le nombre de parcelles à camper. Les communes jouent un rôle de conciliation entre les propriétaires de parcelles et les services de l'état afin de faire appliquer les décisions réglementaires en tenant compte des situations des familles.

L'aménagement de l'île d'Oléron s'est donc caractérisé par un étalement urbain anarchique pendant plusieurs décennies. Cet étalement loin des centres économiques et très éclaté sur le territoire ne facilite pas les déplacements, ni la mise en place de réseaux.

## Economie et emploi

L'économie du territoire est largement façonnée par le littoral. Tourisme, artisanat, ostréiculture et pêche sont, en termes de chiffre d'affaires et de salariés, les activités les plus importantes du territoire. Celui-ci est marqué par un réseau dynamique de TPE-PME (Très Petite Entreprise et Petite et Moyenne Entreprise). En effet, 72% des entreprises de l'île d'Oléron n'emploient pas de salariés, 25% ont entre 1 et 9 salariés et seulement 3% ont plus de 10 salariés. L'île d'Oléron compte 3530 établissements, dont 61% dans le secteur tertiaire et de l'hôtellerie-restauration.

Avec près de 150 exploitations, l'agriculture est également un secteur important de l'économie oléronaise, et qui façonne une grande partie de son paysage. Les activités principales sur l'île d'Oléron sont la viticulture, le maraîchage et l'élevage de bovins.

Pour le tourisme comme pour l'aquaculture, l'activité est principalement saisonnière, entraînant d'importantes variations d'emplois au cours de l'année. En prenant en compte les conditions d'emploi, on constate la prédominance d'emplois précaires (saisonniers) et faiblement qualifiés. Le taux de chômage sur l'île d'Oléron est plus élevé que dans le reste du département (16.2% en 2017 contre 12.6% en Charente-Maritime et 10.9% en France).

La structure de la population par CSP laisse clairement apparaître le poids des retraités dans la population oléronaise : 44% contre 35% à l'échelle départementale.

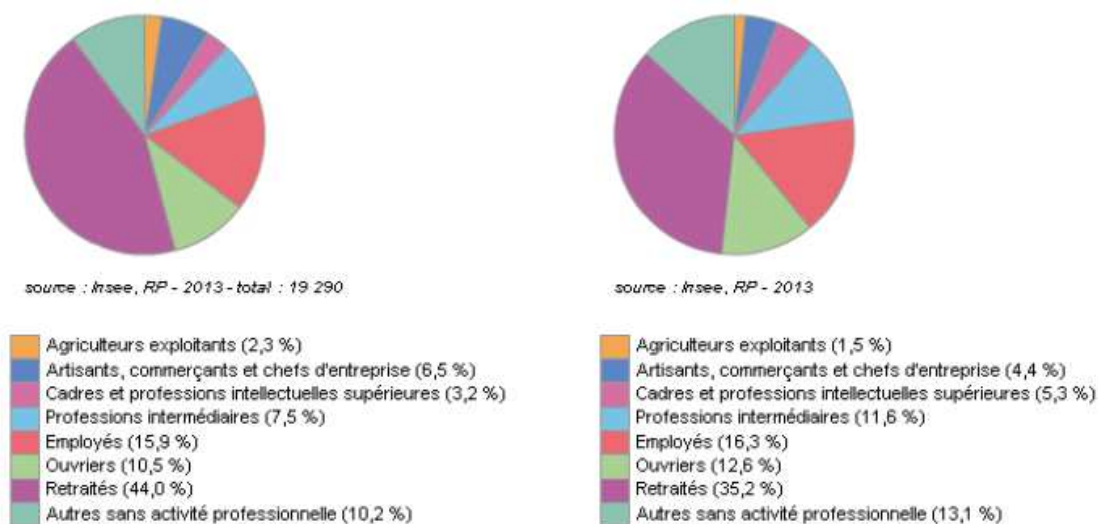


Figure 3: Structure de la population oléronaise par CSP en 2013

Les ménages Oléronais disposent de ressources légèrement inférieures à la moyenne départementale : 1 776 € par mois contre 1 862 € pour la Charente-Maritime. Une analyse plus fine permet en outre de constater que le niveau de retraite moyen (1 873 € / mois) est supérieur aux revenus du travail (1 678 € / mois), alors qu'en règle générale, c'est la situation inverse qui est observée sur la majorité des autres territoires du département.

A noter que les résidents oléronais travaillent très majoritairement sur l'île (89%). De même, 85% des emplois sur l'île d'Oléron sont occupés par des habitants de l'île. L'île d'Oléron forme donc à la fois un bassin de vie et un bassin d'emploi.

## Logement

On compte 30 709 logements sur Oléron en 2016. Le parc de logements de l'île d'Oléron est caractérisé par un fort taux de résidences secondaires (cf figure 4) et est avant tout un parc de maisons individuelles (87,5% de logements individuels sur l'île d'Oléron contre 76,80% à l'échelle départementale).

- **11 824 Résidences Principales** soit 41.25% du parc de logements (*10 871 selon l'INSEE 2013*)
- **15 338 Résidences Secondaires** soit 53.51% du parc de logements (*19 325 selon l'INSEE 2013 contre 13 728 en 1999 et 21 375 en 2008*)
- **1 500 Logements Vacants** soit 5.23% du parc de logements (*1 293 selon l'INSEE 2013*)

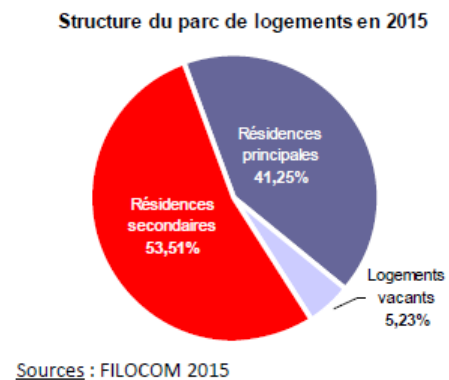


Figure 4: Structure du parc de logements de l'île d'Oléron en 2015

Le parc de logements est relativement récent, et notamment le parc de résidences secondaires. Il date à 83% de l'après-guerre et plus particulièrement de la période 1970-2005 (67%). 33% de ce parc a été construit avant 1970, c'est-à-dire avant la première réglementation thermique, soit un peu plus de 3400 résidences principales et 5800 résidences secondaires. 17% des résidences principales ont été construites avant 1945, soit 1 774 logements.

La pression immobilière est relativement importante sur l'île d'Oléron, ce qui pose des difficultés pour se loger sur l'île. La disponibilité des locations à l'année en particulier est limitée au profit de locations saisonnières. Ce déficit de logements se traduit par des loyers élevés et des difficultés d'accès au logement pour les personnes en situation de précarité. Cela se traduit aussi par la présence d'habitat indigne, indécent ou léger à l'année (mobilhomes).

Les résidences principales sont occupées à 71% par des propriétaires. Ce chiffre important peut sembler une anomalie en comparaison du niveau de vie moyen des oléronais. Il s'explique entre autres par la conservation des biens obtenus par des successions par les habitants de l'île.

## Mobilité

La mobilité des oléronais a un caractère atypique du fait de la situation insulaire. Ainsi, la distance moyenne domicile-travail des oléronais est de 4 km, contre 8 km en Charente-Maritime. La présence de la plupart des services et des emplois sur l'île et l'enclavement ilien

explique l'importance des flux internes à l'île (75% des flux domicile-travail), voire interne aux communes (60%).

Les axes routiers de l'île d'Oléron sont structurés autour des pôles définis ci-dessus (cf. Centres-bourgs). Le pont qui relie le continent à l'île d'Oléron est également un élément structurant de la mobilité de l'île. S'il facilite la mobilité des oléronais et la venue des touristes, il est également une barrière mentale et culturelle avant d'être une frontière géographique.

Concernant les déplacements domicile-travail, la voiture individuelle prédomine pour ce type de déplacements (82% des 8700 flux quotidiens recensés), suivie par la marche (5%), le vélo (3%), le deux-roues motorisé (2%) et les transports en commun (moins de 0.9%). Si ces trajets pendulaires sont les mieux documentés, il est important de rappeler qu'ils ne représentent pas la majorité des déplacements : les déplacements dus au travail et aux emplettes représentent environ 50% des déplacements à moins de 80 km de chez soi (ENTD 2008)).

Le véhicule individuel est donc le premier moyen de déplacement sur l'île. 90% des ménages oléronais disposent d'au moins un véhicule, contre 87% en Charente-Maritime. Cette prééminence de la voiture individuelle a des conséquences nombreuses : problématiques de congestion, en particulier en été quand la population est multipliée par 8 ; des dangers dus à la vitesse excessive sur certains tronçons, notamment le long de la RD734 et le long des parcours côtiers en saison. Enfin, cette configuration limite la mobilité de celles et ceux qui n'ont pas les moyens physiques ou financiers de conduire. Il faut remarquer que 10% des ménages oléronais ne possèdent pas de véhicules. En cause, le niveau de vie des foyers concernés (la moitié des bénéficiaires du RSA n'ont pas le permis), des incapacités physiques ou des retraits de permis. Cette population est plus à même de se retrouver isolée ou privée d'accès à un certain nombre de services.

Plusieurs solutions alternatives à la voiture individuelle existent sur l'île. Trois lignes de transport régional relient les communes de Saint-Pierre d'Oléron, Dolus d'Oléron et le Château d'Oléron entre elles et au continent. Une dessert la Rochelle, une Rochefort, et une Surgères (TGV vers Paris). Cela permet 8 allers-retours un jour normal sur l'île entre ces communes. Deux services de transport à la demande (TAD) co-existent, l'un proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'autre par certaines communes de l'île. Ces services de TAD sont aujourd'hui mal connus et peu utilisés. En haute saison, cinq lignes de bus sont mises gratuitement à la disposition des habitants et des touristes et desservent l'ensemble de l'île. Ces lignes sont gérées par la CCIO via une délégation de compétence régionale. A noter également que la CCIO exploite une liaison maritime entre Boyardville et la Rochelle, en vertu de sa compétence touristique (330 allers-retours par an).



Figure 5: Réseau de navettes estivales

Le vélo est également sur Oléron une alternative à la voiture individuelle. L'île d'Oléron connaît une fréquentation cycliste importante et en hausse, même si celle-ci est due pour une part non-négligeable aux trajets d'agrément. Le réseau de piste cyclable de l'île est dense (150 km) et bien aménagé. Sous l'action de la CCIO, il continue à se densifier. La plupart des distances domicile-travail de l'île peuvent se prêter à un report modal vers le vélo, d'autant plus depuis la démocratisation des VAE. Les possibilités de report modal des déplacements domicile-travail vers le vélo sont importantes.

Enfin, des pratiques de covoiturage courte distance existent également, sans que la CCIO ne les organise particulièrement ni ne les compte. Une plateforme de covoiturage a été lancée en 2014 par le département de Charente-Maritime, alors que la CCIO implantait des points d'arrêts pour l'autostop sécurisé. La plateforme n'existe plus mais il existe en revanche une page Facebook dédiée au covoiturage sur l'île.

### Accès aux services et aux soins

L'importance des résidences secondaires et du tourisme sur l'île entraîne des infrastructures surdimensionnées pour la population hivernale. En conséquence, l'accès aux services indispensables au quotidien (boulangerie, poste, école, pharmacie) et à ceux attirant pour la population (boucherie, bibliothèque, tabac, marché) est bon sur les huit communes de l'île d'Oléron, en comparaison notamment de l'Est du département. C'est également vrai pour un certain nombre de services publics proposés par les communes de l'île ou la communauté de communes (crèches, écoles).

L'accès à la santé est encore satisfaisant, mais se dégrade. Le vieillissement de la population engendre des besoins importants en la matière ; les plus de 65 ans représentant en effet plus du quart des assurés. L'île se caractérise par une faible densité de médecins généralistes. 80% d'entre eux ont plus de 50 ans, ce qui pose la question de leur renouvellement dans les années à venir. Le territoire, au même titre que les autres territoires ruraux, ne semblent pour l'heure pas très attractif pour l'implantation de nouveaux médecins.

### Situation sociale

La situation de l'emploi des oléronais se caractérise par une certaine précarité économique des actifs (on rappelle la part importante de retraités sur le territoire). 77% des projets d'embauche sur l'île sont saisonniers, ce qui est lié aux activités principales de l'île : tourisme, hôtellerie, ostréiculture, viticulture. Cette précarité relative est également traduite par un taux de chômage bien plus élevé que la moyenne nationale (cf. Economie ci-dessus). Cette instabilité des situations professionnelles, accentuée par un niveau de formation des travailleurs plus faible qu'ailleurs, entraîne un accès compliqué aux services, aux modes de garde des enfants, ou encore aux crédits. Trois difficultés rencontrées par la population se cumulent : difficulté d'accès à l'emploi stable, à la mobilité et au logement.

Dans le même temps, le choix de métiers plus précaires et moins qualifiés par une partie de la population traduit aussi une volonté de rester sur l'île et dénote l'attachement fort des habitants à leur île, témoin d'un lien social étroit. Le réseau associatif est actif sur Oléron et la

solidarité locale importante. Comme partout, ce lien social n'empêche pas un certain isolement d'une partie des personnes âgées.

Le non-recours aux droits est important sur l'île d'Oléron, à cause d'une méconnaissance de ces droits, l'éloignement géographique des services publics et de la fracture numérique. Selon le Plan Inclusion Numérique du Département, 20% des Charentais-Maritimes seraient en situation d'illectronisme. Nos observations locales montrent que la fracture numérique touche les personnes âgées, les jeunes et les personnes précaires.

Concernant la jeunesse, on constate une baisse de la pyramide des âges sur les 20-30 ans du fait de l'importance des résidences secondaires et d'une part importante des 20-30 ans à quitter l'île. A partir de 30 ans, l'île d'Oléron redevient attractive pour les familles.

La jeunesse oléronaise est partagée entre ceux qui souhaitent rester sur le territoire et adaptent leur parcours en conséquence et ceux qui souhaitent quitter le territoire pour aller faire des études. Concernant la première catégorie, cette volonté de rester a pour conséquences un niveau moyen de formation faible dû à l'éloignement des structures de formations, une envie d'entrer rapidement sur le marché du travail pour des questions de précarité et d'accès facilité aux métiers peu qualifiés et notamment saisonniers, et une volonté d'accéder plus facilement à des revenus. La jeunesse oléronaise peine également à acquérir son autonomie face à un marché du logement à l'année très tendu.

On observe plusieurs problématiques préoccupantes sur les populations de 15 à 24 ans. Le taux de décrochage scolaire est élevé sur l'île d'Oléron : 15% des jeunes oléronais quittent le système scolaire sans aucun diplôme, contre 11% à l'échelle du département. Les problématiques de santé mentale et d'addictions sont également plus prononcées sur l'île que dans le département ou au niveau national.

Synthèse AFOM : contexte démographique et socio-économique

ATOUTS	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITES
<b>Démographie</b>			
Croissance (solde migratoire)	Croissance en baisse et desserrement des ménages	Vieillesse de la population	Attraction de nouvelles populations grâce au télétravail
<b>Aménagement du territoire et centres-bourgs</b>			
Centres-bourgs vivants et qualitatifs	Périphérisation des activités et des logements	Difficulté à proposer des services à tous	Capacité d'accueil importante
<b>Economie et emploi</b>			
Réseau dynamique de TPE-PME et seniors avec un bon niveau de vie, tourisme	Saisonnalité de la vie économique, faible niveau de vie	Déséquilibre croissant de niveau de vie entre retraités et actifs	Développement des services à la personne
<b>Logement</b>			
Parc essentiellement de propriétaires occupants, relativement récent et répondant aux besoins des familles	Marché tendu et manque important de petits logements	Dégradation du parc ancien, départ de jeunes ne trouvant pas de logements	Territoire attractif auprès des jeunes et des seniors à fort pouvoir d'achat
<b>Mobilité</b>			
Un service de transport collectif estival étoffé, un maillage cycliste dense	Peu de transports collectifs à l'année	Augmentation de la part des déplacements en véhicule individuel	Une offre de transport alternatifs développée mais peu visible
<b>Accès aux services et aux soins</b>			
Une offre commerciale variée	Des services et équipements concentrés sur Saint-Pierre d'Oléron	Vieillesse de la population et du personnel médical, éloignement des services publics	
<b>Situation sociale</b>			
Lien social et solidarité importante	Précarité des emplois, Taux de chômage important, fracture numérique	Départ de jeunes, faute de situation stable	Fort attachement de la population locale au territoire



# Éléments de diagnostic spécifique concernant la transition écologique

## Milieus naturels et biodiversité

### Introduction et généralités

L'île d'Oléron est située dans le parc naturel marin « Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis ». Elle est couverte par trois sites soumis à la directive européenne Natura 2000. Du point de vue de la biodiversité et des habitats naturels, l'île d'Oléron offre de nombreux types d'habitats sur des surfaces relativement vastes constituant des refuges et éléments de continuité écologique (trame verte et bleue). Ces habitats sont répartis sur le territoire, en mosaïque, ce qui favorise les transitions entre les différents milieux. Cet écosystème a été profondément modifié par l'artificialisation accélérée après l'édification du pont en 1966. Même s'il a su jusqu'à aujourd'hui conserver son authenticité, le réchauffement climatique marque une nouvelle menace.

### Espaces littoraux

L'île d'Oléron dispose de deux façades maritimes théâtres d'un écosystème complexe. La diversité des fonds marins locaux permettent une mosaïque d'habitats marins et sous-marins exceptionnels. Cette richesse s'incarne dans la diversité des espèces sous-marines (algues, poissons, mammifères marins) mais aussi d'oiseaux comme le fou de Bassan.

Une succession d'estrans sableux et rocheux sur la façade atlantique sont à la base d'un écosystème concentrant crustacés et poisson. Sur l'autre façade, la baie de Marennes-Oléron est un espace étroit de courants forts et de bas-fonds. L'importance des échanges de sédiments apportent à ce milieu une richesse nutritive en faisant une zone favorable au développement du plus important bassin ostréicole d'Europe.

Le marnage local assez fort découvre chaque jour environ 10 000 hectares d'estran, qui abritent une faune et une flore marine spécifique, notamment dans les estrans rocheux (algue bleue, doris cantabrique). La pêche à pied, en particulier récréative, y est une activité importante. Un travail de pédagogie de long terme, mené depuis quinze ans par le CPIE Marennes-Oléron pour prêter attention à la ressource, porte ses fruits notamment concernant la vulgarisation des bonnes pratiques.

Enfin, les espaces littoraux oléronais sont marqués par une grande diversité de plages et par de puissants massifs dunaires. La formation de ces massifs se poursuit au gré des dynamiques érosives les faisant croître ou reculer. Ces formations sont issues d'une dynamique naturelle, à l'exception du massif de Saint-Trojan ayant été conforté par d'importants travaux réalisés entre 1819 et 1961. Grâce à des travaux de construction de palissades et à la plantation de pins maritimes, les cordons dunaires se sont avancés jusqu'à 1.5 km vers la mer. À l'arrêt de ces travaux dans les années 1970, une dynamique inverse d'érosion a débuté et se poursuit encore activement. Les plages accueillent une riche biodiversité notamment au niveau de la laisse de mer, un habitat linéaire très variable dans sa composition au fil des marées.

### Marais et autres milieux humides

Du Douhet à Saint-Trojan, les marais d'Oléron occupent 20% de la surface de l'île. Créés au fil des siècles pour la culture du sel, leur vocation a évolué vers l'ostréiculture pour certains, l'élevage, les activités de loisirs ou la déprise. Leur rôle est multiple dans l'écosystème local : écriin de biodiversité, absorption de la submersion marine, épuration des eaux, etc.

Une partie des marais d'Oléron a été délaissée suite à la fin de l'activité salicole. Ce phénomène a conduit à modifier la gestion hydraulique, voire à l'abandonner. Cela nuit au bon entretien de ces espaces et participe à leur évolution vers un fonctionnement de vasière. Certains secteurs non-exploités sont retournés à la nature, mais une déprise trop forte inhiberait les missions du marais. Aujourd'hui, l'exploitation du sel revient peu à peu avec en 2018 8 sauniers en activité. Les parties douces des marais sont utilisées pour l'élevage extensif. Les usages de loisirs s'y développent également, comme le paddle. Ces marais accueillent une faune et une flore diverse et caractéristiques : grands échassiers comme la cigogne blanche, amphibiens (triton palmé), mammifères (loutres), végétaux des marais (roseaux, joncs), etc.

### Forêts et prairies

Le paysage forestier oléronais est marqué par les trois massifs dunaires plantés au XIXème siècle pour éviter l'ensablement des hameaux derrière les dunes (Saint-Trojan, les Saumonards, Domino). L'implantation du pin maritime a été complétée par le développement du chêne vert. Ces boisements sont des lieux aux rôles multiples : hébergement et déplacement d'espèces diverses (petits et grands mammifères, insectes, oiseaux), lutte contre l'érosion, notamment aux pointes de Gatseau et des Saumonards, puits de carbone dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, etc. Ces grands massifs ne sont pas les seuls boisements de l'île. Le long de la départementale, des bois privés, départementaux ou communaux présentent des caractéristiques différentes, avec la présence d'essences feuillues comme les frênes et les chênes. La faible taille et le grand nombre des parcelles forestières concernées conduisent à une faible exploitation de ces zones : cela évite des prélèvements trop importants, mais limite la valorisation et l'entretien des ressources issues de ces vastes zones.

Les prairies oléronaises sont tout aussi structurantes pour le paysage oléronais que les marais et les forêts. Beaucoup sont dédiées à l'agriculture extensive, notamment bovine. Ces espaces sont particulièrement accueillants pour une flore diversifiée et de nombreux insectes pollinisateurs : elles sont un élément essentiel de la continuité de la trame verte. On distingue habituellement deux types d'espaces : les prés salés, notamment en zone inondables, et les prairies permanentes à vocation agricole.

Les prairies et forêts sont aussi le théâtre d'une activité de chasse sur l'île d'Oléron, pour le petit gibier ou pour lutter contre la prolifération importante des sangliers.

### Milieux agricoles

L'espace agricole d'Oléron représente environ 3500 ha, soit un peu plus de 20% de la surface totale de l'île. La culture de la vigne, principale production de l'île depuis le XIXème siècle, a fortement influencé le paysage des terres hautes du Nord. Le maraichage et l'arboriculture accentuent l'image d'un paysage de polyculture. On ne dénombre que peu d'élevage intensif

et de cultures de céréales. Deux phénomènes distincts ont défini la structuration du parcellaire agricole oléronais. Les divisions dues aux successions ont morcelé le parcellaire local au point de rendre l'installation et l'exploitation des terres complexes. L'essor du tourisme dans les années 1970 a favorisé le développement d'une urbanisation anarchique sur les terres agricoles et a renforcé l'apparition de friches. Ces friches occupent aujourd'hui 35% de la surface agricole de l'île d'Oléron.

Le lien entre activités agricoles et biodiversité est intrinsèque à l'activité. Si l'utilisation d'intrants et pesticides a eu un impact négatif sur la biodiversité dans les espaces agricoles, l'absence de monoculture et d'agriculture intensive sur l'île limite cet impact. Depuis 2018 a été créé le conservatoire des abeilles noires au Nord de l'île, face à la nécessité apparue de préserver cette espèce. Ce conservatoire implique la définition de différentes zones où l'utilisation des intrants est plus ou moins contrainte, et un travail de pédagogie autour du rôle essentiel des abeilles.

#### Milieus urbains

L'ouverture du pont reliant l'île d'Oléron au continent a induit le développement d'une artificialisation anarchique sur les terres agricoles centrales et les côtes. Ces espaces artificialisés représentent 24% du territoire.

Cette artificialisation vient essentiellement de la construction de logement, avec un profil de « bâtis individuels semi-continus », c'est-à-dire d'habitations individuelles installées sur un grand parcellaire faiblement construit. Ce bâti est plutôt favorable à la présence d'espaces verts dans les espaces artificialisés. Les milieux urbanisés ne regroupent néanmoins pas que des habitations. On y trouve également les zones industrielles et commerciales, les ports et aérodromes, les réseaux routiers et ferrés, divers équipements, les zones d'extraction de matériaux, les déchetteries, les chantiers, les espaces verts artificialisés (non-agricoles) et le littoral artificialisé (digues, enrochements, épis).

Les espaces urbanisés sont des milieux fortement perturbés par les activités humaines. Ces espaces peuvent donc être des zones de rupture dans les trames vertes, mais aussi dans les trames nocturnes à cause de l'éclairage de nuit. L'imperméabilisation des sols dans ces zones est peu favorable au développement de la biodiversité. Cela ne signifie que l'enjeu de la biodiversité en soit absent : la présence de haies, de bandes enherbées, permettent localement de favoriser le déplacement d'espèces comme les moineaux et les hérissons.

#### Vulnérabilité au changement climatique

Le diagnostic de vulnérabilité au réchauffement climatique de l'île d'Oléron est largement documenté dans le diagnostic du PCAET, qui s'appuie sur des travaux scientifiques internationaux, nationaux et régionaux. Les principaux enjeux présentés ci-dessous concernent le climat oléronais actuel, ses évolutions prévisibles et l'analyse d'un certain nombre de conséquences envisagées.

## Le climat oléronais actuel

L'île d'Oléron se caractérise par un climat de transition entre l'océanique tempéré et le subméditerranéen. Ainsi, la température moyenne annuelle oscille entre 12 et 14°C, les extrêmes de température n'excèdent que rarement les -5°C et +35°C, et les précipitations annuelles varient entre 500 et 800mm. Les conditions climatiques favorables permettent la présence d'une végétation riche et diversifiée, à influence clairement méditerranéenne (mimosas, figuiers, lauriers-roses, etc.). C'est également une île très ensoleillée (plus de 2000 heures d'ensoleillement par an).

Une étude de l'IFREMER publiée en 2017 a mis en avant les évolutions hydroclimatiques locales depuis les années 1980 :

- Une élévation de la température moyenne d'environ 1°C depuis les années 1960
- Une élévation de la température moyenne de l'eau de mer d'1,5°C et une augmentation de la salinité d'1,5 g/L dans le Bassin Marennes-Oléron depuis 1975
- Une modification de la saisonnalité se manifestant par un réchauffement hivernal, l'augmentation du rayonnement printanier, une diminution du rayonnement estival et une augmentation de la pluviométrie estivale.
- Une élévation du niveau marin local d'environ 20cm depuis les années 1850, avec une forte accélération depuis les années 1970. Cette élévation a déjà un impact sur l'île : érosion du littoral, recul du trait de côte, sensibilité à des aléas climatiques, etc.

## Prévisions d'évolution du climat

Les évolutions climatiques prévisionnelles de l'île d'Oléron présentées ici sont des hypothèses basées sur les scénarios du GIEC, selon plusieurs scénarios d'évolution d'émissions (optimiste qui limite la hausse des températures à +2°C par rapport à 1850, pessimiste jusque +5°C). Ces scénarios comprennent des déclinaisons locales permettant de faire des estimations à l'échelle de l'île d'Oléron, ou font l'objet d'extrapolations. Si les hypothèses présentées ci-dessous sont donc incertaines à une échelle aussi réduite, l'ampleur des changements envisagés ne fait guère de doute.

### *Températures*

Les températures moyennes et extrêmes de l'air sur l'île d'Oléron seront sans doute impactées de manière significative sur l'île d'Oléron en 2050, comme le montre les différents scénarios retenus présentés par la carte ci-dessous.

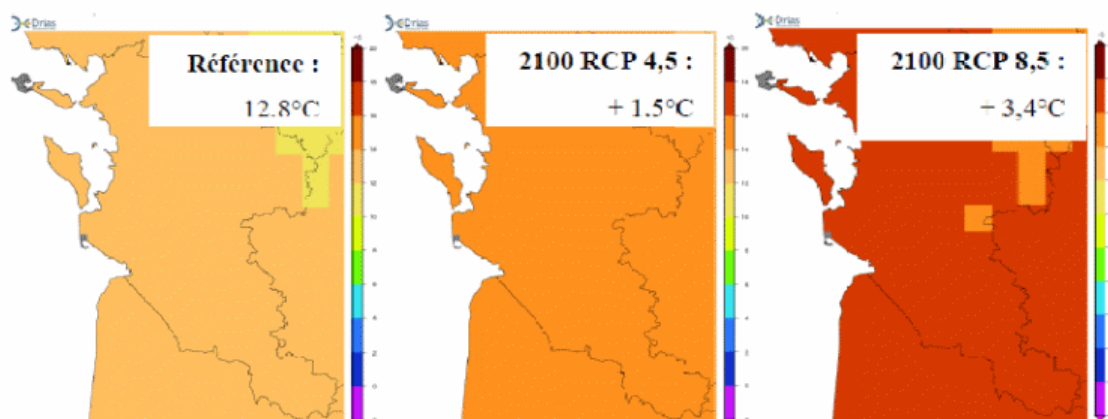


Figure 8 - Cartes d'augmentation de la température moyenne en Charente-Maritime à l'horizon 2100 (période de référence 1976-2005, carte de gauche) selon les scénarios RCP 4,5 et 8,5 (Drias-Climat.fr, 2017)

Le nombre de journées estivales devrait passer de 25 jours/an en 1976 à au moins 35 jours par an en 2100. Le nombre de jours anormalement chauds (+5°C par rapport à la normale) pourrait dépasser 40 jours en 2050, contre 25 jours/an en 1976. A l'inverse, les journées anormalement froides (-5°C par rapport à la normale) seront rares à l'horizon 2100.

### Précipitations

A l'échelle régionale et celle des bassins de la Charente ou de l'Adour-Garonne, les prévisions à long terme sont différentes des prévisions nationales. Les précipitations diminueraient en automne, hiver et printemps, et augmenteraient en été. Pour la Charente-Maritime, une diminution du volume annuel des précipitations de 10 à 20% serait possible à l'horizon 2050. La tendance locale d'une augmentation du volume des précipitations estivales introduirait le risque d'avoir des pluies moins efficaces, du fait d'une évapotranspiration renforcée.

Tableau 1 - Prévisions des évolutions du cumul annuel des précipitations à l'Île d'Oléron jusqu'à l'horizon 2100, estimées par le modèle Aladin de Météo-France (Drias-climat.fr)

Référence 1976-2005: 761,4 mm/an	2050	2070	2100
RCP 4,5	796 (+35)	795,6 (+34)	714,1 (-47)
RCP 8,5	763,5 (+2)	745,6 (-16)	702,7 (-59)

### Sécheresse

L'évolution des sécheresses (saisonnalité, durée, intensité) est l'un des effets les plus préoccupants du changement climatique à l'échelle de l'île d'Oléron, notamment pour la préservation des ressources en eau, des milieux et des activités (agriculture, conchyliculture, tourisme). Il est attendu à l'échelle nationale et globale une augmentation à l'horizon 2100 du nombre et de l'intensité des sécheresses. Des modélisations de Météo-France à l'échelle de l'Île d'Oléron estiment que les périodes de sécheresse pourraient passer de 25 jours/an pour la période 1976-2005 à 33 jours/an à l'horizon 2100, selon le scénario le plus pessimiste.

### *Surcote marine*

L'île d'Oléron possède une exposition importante à la surcote marine, qui pourrait entraîner des épisodes de submersion plus ou moins impactants. Les études réalisées jusqu'ici ne concluent pas nettement à une hausse de l'occurrence de ce genre d'événement, car la conjonction des différents éléments entraînant une surcote est due au « hasard ». Néanmoins, l'élévation du niveau marin devrait accroître l'exposition du territoire à cet aléa.

### *Erosion côtière*

L'île d'Oléron fait face dès aujourd'hui à des dynamiques d'érosion préoccupantes. Le recul du trait de côte représente de forts enjeux pour la préservation des milieux naturels et la pérennité de certaines activités (conchyliculture et tourisme), ainsi que pour la sécurité des habitants. Or, l'évolution de l'érosion est liée à celle des courants marins, des vents et de la houle. Il est donc possible que l'érosion soit renforcée par le changement climatique global.

### *Elévation du niveau de la mer*

L'élévation de la mer pourrait atteindre 98cm au niveau mondial par rapport au niveau actuel. L'île d'Oléron semble très exposée compte tenu de son relief et de sa faible altitude. Les répercussions sur le territoire seront probablement nombreuses et affecteront différents milieux et activités. Par exemple, de nombreuses zones de marais pourraient se retrouver immergées de manière permanente en 2070.

### *Tempêtes et vents violents*

Il est encore très difficile de prévoir l'évolution des tempêtes et des vents violents. Les rapports du GIEC prévoient que la fréquence et la violence des tempêtes sera plus importante à l'avenir, sans qu'on puisse extrapoler à des situations locales comme celles de l'île d'Oléron.

### *Feux de forêts et broussailles*

Le changement climatique pourra fortement augmenter le risque d'incendie de forêt et broussailles sur l'île d'Oléron. Les principales essences locales, le pin maritime et le chêne vert, sont considérées comme sensibles aux incendies. Les études sur l'évolution à l'échelle nationale de cet aléa à l'horizon 2050 placent le massif forestier Aquitain (assez proche dans ses caractéristiques des massifs de l'île d'Oléron) parmi les zones les plus susceptibles de voir augmenter l'éclosion et la propagation des feux de forêts.

### *Synthèse*

Le schéma ci-dessous constitue une synthèse des prévisions ci-dessus, pour chaque type de risque. Le degré d'exposition s'étale de 0(nul) à 4(très élevé). Les zones vertes correspondent aux risques encourus dès aujourd'hui, les zones orangées aux risques supplémentaires encourus à cause du réchauffement climatique. On constate que le réchauffement climatique global aura un impact fort sur l'île d'Oléron.

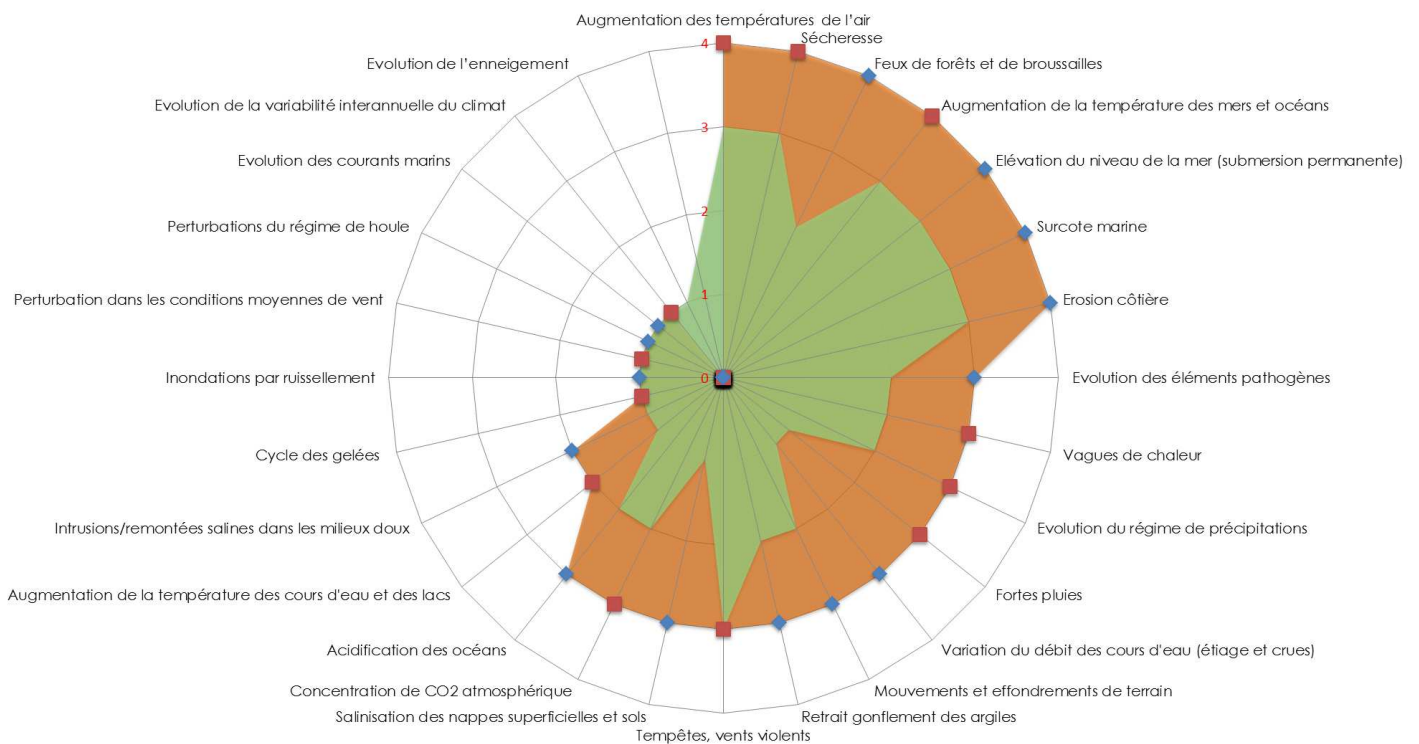


Figure 6: Exposition aux risques actuels et futurs sur l'île d'Oléron

## Diagnostic de vulnérabilité de l'île d'Oléron

Le schéma ci-dessous est le résultat final du diagnostic de vulnérabilité de l'île d'Oléron au changement climatique, secteur par secteur. Il permet de hiérarchiser les secteurs les plus vulnérables aux effets présents et futurs du changement climatique. Parmi eux se retrouvent

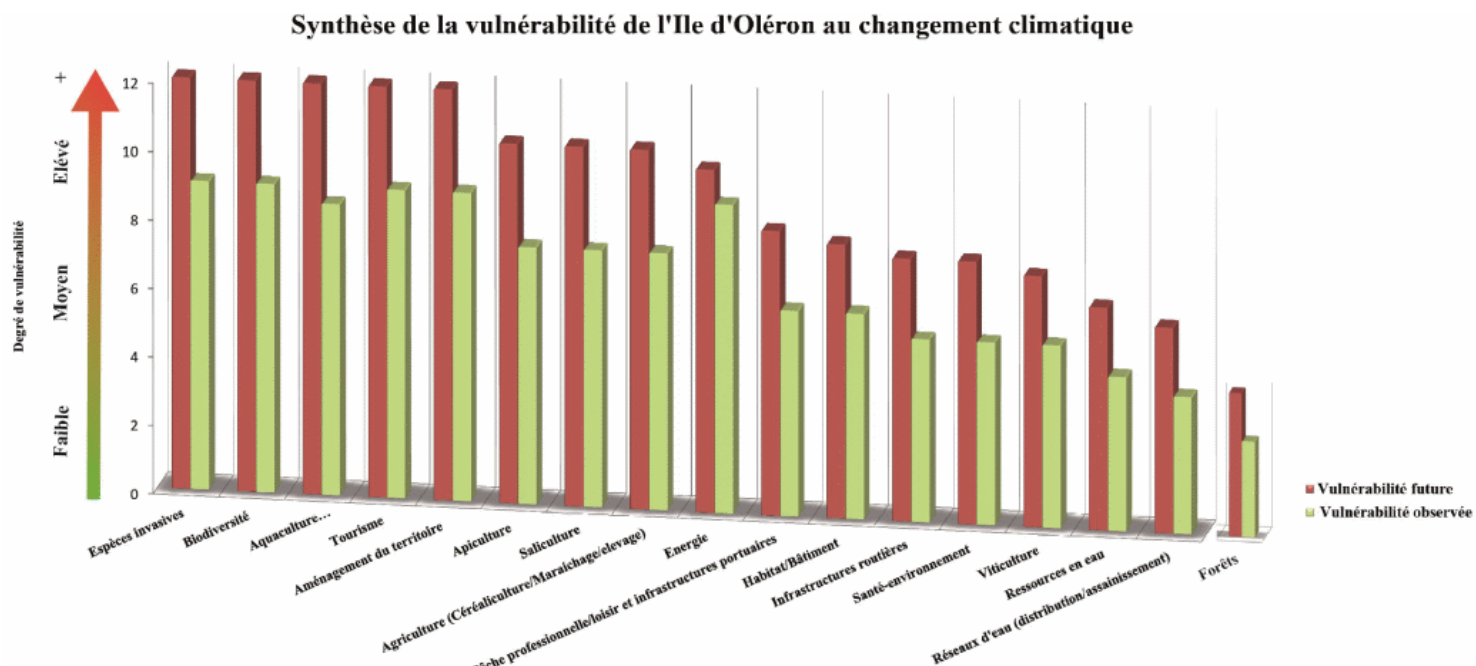


Figure 7: Vulnérabilité de l'île d'Oléron au changement climatique par secteur

des activités déterminantes pour l'économie du territoire comme la conchyliculture, le tourisme ou encore l'agriculture.

#### *Biodiversité*

L'île d'Oléron se caractérise par une importante diversité d'écosystèmes qui pourraient être impactés par le changement climatique. Celui-ci pourra obliger certaines espèces à s'adapter ou à se déplacer. Il pourrait aussi affecter les capacités adaptatives ou le taux de natalité de certaines espèces. Si certaines espèces ne peuvent pas se déplacer ou possèdent des capacités d'adaptation au climat limitées, elles pourront disparaître des écosystèmes locaux.

Le changement climatique aura également une influence sur la prolifération des espèces exotiques envahissantes. Celles-ci représentent déjà une problématique écologique importante. L'évolution des conditions climatiques observées et futures peut expliquer une expansion de ces dernières. Parmi les espèces végétales, on retrouve par exemple l'Ailante du Japon ou le Sénéçon, parmi les espèces animales, l'écrevisse américaine dans les marais ou les frelons asiatiques. Le changement climatique pourrait accentuer l'emprise de ces espèces et en attirer de nouvelles comme le moustique-tigre, potentiellement vecteur de maladies.

#### *Aquaculture et conchyliculture*

L'aquaculture et la conchyliculture sont des activités emblématiques et structurantes sur l'île d'Oléron. Ces activités sont très exposées aux variations climatiques et aux réponses du milieu naturel à ces dernières. Localement, la hausse des températures et l'évolution des précipitations et des apports en eau douce estuariens a déjà entraîné un allongement de la production primaire depuis les années 1980. L'élévation du niveau marin pourrait donc par exemple limiter l'accès à certaines zones de production actuelles, obliger le déplacement de certaines infrastructures trop exposées et entraîner le recours à d'autres techniques d'exploitation. Cette élévation pourrait aussi aggraver l'impact de futures tempêtes ou de l'érosion côtière sur les infrastructures conchylicoles. Enfin, la forte exposition future du territoire à l'élévation de la température à la diminution des apports en eau douce provenant des fleuves et rivières proches ainsi qu'aux variations du rythme des précipitations (fortes pluies plus fréquentes) et à l'acidification de l'océan, imposera des complications majeures.

#### *Tourisme*

Après avoir misé sur l'aspect purement balnéaire, le tourisme sur l'île d'Oléron tend désormais à s'appuyer sur les atouts patrimoniaux et du terroir, ainsi qu'en valorisant des démarches durables et écologiques. Le tourisme est un secteur qui dépend fortement de la météo, des activités et des atouts propres du territoire (paysagers, culturels, gastronomique, etc.)

Le changement climatique peut donc l'influencer, notamment par l'intensification des feux de forêts, l'érosion côtière ou les tempêtes de submersion. L'attractivité et la fréquentation touristique dépendra donc de la préservation des activités emblématiques et des atouts de l'île d'Oléron. L'érosion côtière, la montée du niveau marin et la sécheresse pourront modifier les paysages et les infrastructures touristiques responsables de l'attractivité. Ces effets pourraient aussi contraindre le secteur à déplacer ou adapter certaines infrastructures, ou poser des problèmes de ressources. Les pics de fréquentation touristiques interviennent en été, période durant laquelle la ressource en eau est la plus limitée et la production électrique



actuelle la moins efficace. Le changement climatique pourrait donc conduire à des restrictions d'eau ou d'électricité plus importantes à l'avenir en période d'affluence touristique.

Dans le même temps, le changement climatique est à l'origine d'un allongement de la saison estivale et d'un réchauffement général qui pourraient, **paradoxalement**, être favorables à la fréquentation touristique de l'île sur une plus longue durée sur l'année. Ainsi, à condition que les paysages (plages, marais, dunes, forêts) dont il dépend soient préservés, le tourisme pourra profiter du changement climatique. **L'opportunité serait alors surtout de pouvoir étaler la fréquentation touristique grâce à un report du flux de touristes de l'été vers de larges ailes de saison : ce qui permettrait d'alléger la pression des activités et des flux humains sur les milieux naturels du territoire, voire de mieux équilibrer la vie économique à l'année.**

#### *Aménagement du territoire*

Les aléas qu'induisent et induiront davantage le changement climatique à l'échelle locale (comme les feux de forêts, le phénomène de retrait et gonflement des argiles, les submersions marines et l'érosion côtière) pourront limiter l'espace disponible et dépourvu de risque permettant l'aménagement territorial. En tant que territoire insulaire de basse altitude, l'île d'Oléron sera particulièrement impactée par l'élévation progressive du niveau marin. Un certain « oubli du risque » et les choix d'aménagement et de développement territorial ont particulièrement augmenté la vulnérabilité de ce territoire au cours de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle.

#### *Agriculture*

Avec près de 150 agriculteurs, l'agriculture est une des activités les plus structurantes de l'économie, du paysage et du patrimoine de l'île d'Oléron. Ce secteur vit depuis toujours au rythme du climat et de ses variations. Les observations faites à l'échelle régionale laissent croire que le changement climatique a déjà agi sur les cultures (rythme de croissance, rendements). Des évolutions sont déjà perçues par les agriculteurs locaux. Parmi elles, la précocité des récoltes observées certaines années, en lien avec un adoucissement hivernal et l'allongement de la saison estivale, débutant plus tôt et s'étalant plus tard.

Le changement climatique aura un impact important sur l'agriculture oléronaise. Les cycles de production de nombreuses productions maraichères pourraient débuter plus précocement, et se rallonger. L'adoucissement hivernal pourrait limiter le potentiel de production de certaines espèces comme la fraise, qui ont besoin de froid et de gel à certaines périodes de leur croissance. A l'inverse, des températures trop élevées en été ou au printemps pourraient nuire aux rendements céréaliers. De plus fortes températures conjuguées à des périodes de sécheresses plus longues et intenses, pourront également accroître le stress hydrique des plantes et animaux d'élevage. Évidemment, la diminution du potentiel d'irrigation et l'augmentation du phénomène d'évapotranspiration auront des impacts importants sur les cultures. En bouleversant la saisonnalité des pluies et leur efficacité, le changement climatique pourrait contraindre le développement de nombreuses cultures. Enfin, ces évolutions pourront favoriser ou contraindre la prolifération de certains insectes ravageurs. Certains extrêmes climatiques comme les tempêtes et les sécheresses seront également déterminants.

Le changement climatique pourrait également être porteur d'opportunités pour l'agriculture en permettant la culture de nouvelles espèces de plantes et céréales ou l'élevage d'animaux adaptés à des climats différents. Quoi qu'il en soit, l'évolution de la température, des précipitations, et de la variabilité climatique impliquera une remise en question des pratiques culturelles locales actuelles.

### *Energie*

La production d'énergie est une contributrice forte au réchauffement climatique. Par ses effets sur la température, les régimes de précipitations et les événements extrêmes, le changement climatique est également susceptible d'impacter le secteur énergétique.

Sur l'Île d'Oléron, la vulnérabilité de ce secteur s'explique surtout par les orages, les tempêtes et les submersions pouvant entraîner des neutralisations plus ou moins longues du réseau et des dégâts importants. La réduction du potentiel de production énergétique que peut entraîner le changement climatique est à envisager à une échelle plus régionale. En effet, les sécheresses plus intenses et la réduction du débit des fleuves seront responsables d'une diminution du potentiel hydroélectrique. La Centrale Nucléaire de Civaux, produisant l'énergie régionale, pourrait ainsi voir sa production ralentir durant la saison estivale au cours des prochaines décennies (réduction du débit de la Vienne).

Le réchauffement climatique impactera également les consommations énergétiques. Le besoin de chauffage hivernal pourrait diminuer. A l'inverse, les températures estivales risquent d'entraîner une hausse du taux d'équipement en appareils de climatisation.

### *Emissions de gaz à effet de serre et bilan énergétique de l'île*

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'île d'Oléron comprennent les secteurs résidentiels, industriel, agricole, transport et déchets. En 2015, sur le territoire de l'île d'Oléron, **124 000 tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent ont été émises**, soit 5.7 T<sub>eqCO2</sub> par an et par habitants. Ces émissions proviennent **pour l'essentiel des secteurs du transport (55%) et du résidentiel/tertiaire (19%)**.

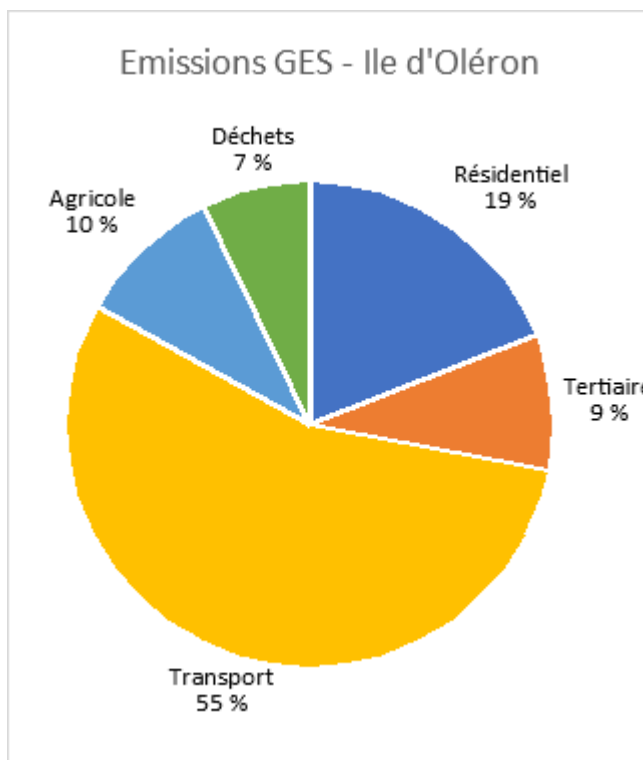


Figure 8: Répartition des émissions de gaz à effet de serre de l'île d'Oléron

**Sur Oléron, 93 %** de ces émissions de GES sont d'**origine énergétique**, c'est-à-dire qu'elles proviennent de la combustion des dérivés pétroliers pour assurer des besoins de transport, de machinisme agricole, de chauffage, ou de la combustion de gaz et de charbon pour une partie de nos besoins électriques (l'île d'Oléron est reliée au réseau national français et son mix électrique actuel est donc similaire), et de la valorisation d'une fraction des déchets. Les émissions de gaz à effet de serre directes de l'île d'Oléron sont donc largement corrélées avec nos consommations énergétiques, détaillées ci-après. Les émissions oléronaises de CO<sub>2</sub> non énergétiques proviennent essentiellement du compostage d'une fraction des déchets et des émissions engendrées par les activités agricoles, notamment par la fermentation entérique du bétail. La part de l'agriculture dans les émissions est caractéristique de l'agriculture oléronaise, peu orientée vers l'élevage.

Les émissions calculées ci-dessus ne correspondent qu'aux émissions directes, et non pas à toutes les émissions que notre mode de vie génère : on pense notamment aux produits textiles, industriels, numériques dont la production engendre des émissions dans les pays en voie de développement. On estime qu'un français est responsable en moyenne de 12T<sub>eqCO2</sub>/an d'émissions de GES tout compris, moitié directement, moitié indirectement. L'empreinte carbone directe des habitants d'Oléron se situe donc dans une fourchette moyenne. Pour rappel, l'objectif fixé par les accords de Paris est d'abaisser à terme ces émissions totales à 2T<sub>eqCO2</sub>/an, soit une division par 6 des émissions annuelles.

## Puits de gaz à effet de serre du territoire

La nature des sols oléronais, avec 26% de couverture forestière et une surface importante de marais, permet un stockage partiel des gaz à effet de serre émis. Le stockage annuel, cumulé dans les forêts, les sols agricoles et dans les haies pour une moindre part est de l'ordre de 20 000 T<sub>eqCO2</sub>, soit 16% des émissions annuelles totales du territoire. Ces puits ne seront pas à même d'absorber les émissions annuelles de l'île.

## Consommations et productions d'énergie du territoire

### Consommations d'énergie

La consommation énergétique sur l'île d'Oléron est de 622 GWh par an. Le bâtiment (résidentiel et tertiaire) ainsi que les transports de personnes et de marchandises représentent 93% de la consommation d'énergie finale du territoire. Les produits pétroliers sont les premiers pourvoyeurs de ce besoin (plus de 80%) suivis par l'énergie nucléaire qui alimente le mix électrique oléronais (13%).

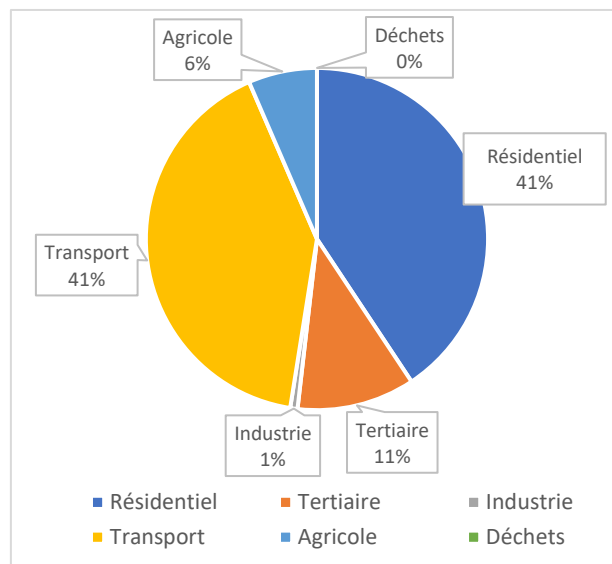


Figure 9 - Répartition des consommations énergétiques du territoire par secteur et par type d'énergie (pour un total de 622 GWh consommés en 2015) (AREC, 2017)

Le secteur des transports inclut l'ensemble des déplacements effectués sur l'île d'Oléron (mobilité des personnes, fret de marchandises). L'importance du transport dans la consommation énergétique des oléronais est la conséquence de la prééminence de la voiture individuelle évoquée plus haut, ainsi que des besoins des habitants fournis par le transport de marchandise, ce malgré le fait que l'enclavement insulaire réduise le besoin de trajet quotidien des habitants.

Les consommations énergétiques des secteurs résidentiels et tertiaires correspondent à la consommation d'électricité spécifique des ménages, des entreprises et des collectivités (électroménager, informatique) et au besoin de chauffage et d'eau chaude sanitaire de ces bâtiments. Ce dernier besoin est lui-même largement fourni grâce au chauffage électrique (57% en 2015), puis par le bois (32%). Seuls 11% des consommations de chauffage d'Oléron

proviennent de chaudières à gaz ou fioul (*NB : ce dernier chiffre fourni par l'AREC paraît sous-dimensionné par rapport aux moyennes nationales et au regard de terrain du conseiller FAIRE*). Cela s'explique par la forte présence de résidences secondaires qui favorise le chauffage électrique et par l'absence de réseau de gaz. 41% des résidences principales et 53% des résidences secondaires date d'avant la première réglementation thermique.

Les émissions de GES étant corrélées aux consommations d'énergie, celles-ci devront être fortement réduites pour être sur une trajectoire compatible avec les accords de Paris.

#### *Vulnérabilité et précarité énergétique*

Au total, la facture énergétique du territoire s'élève à 50 millions d'euros par an soit 2 271 € par habitant dont la moitié est liée à la consommation d'énergies fossiles. C'est 1 059 € de moins que pour la population du département (3 330 €) et 821 € de moins que celle de la région. L'enclavement de l'île et les faibles consommations de chauffage des résidences secondaires peuvent expliquer partiellement cet écart.

Sur le territoire, 9% des ménages sont exposés à la précarité énergétique, c'est-à-dire consacrent plus de 10% de leurs revenus disponibles pour l'énergie de leur logement, soit un chiffre proche des valeurs nationales. Les ménages concernés sont notamment les personnes retraitées et les actifs à faibles revenus locataires de logements anciens.

#### *Production locale d'énergie renouvelables*

La production d'énergies renouvelables du territoire est très minoritaire puisque qu'elle ne représente que 12 % de l'énergie consommée. Ces 12% correspondent à l'estimation de la consommation de bois-énergie sur le territoire oléronais, sous forme de bois-bûche, granulés ou plaquettes (réseau de chaleur du Château d'Oléron, Ileo). 88 % de toute l'énergie consommée provient donc de l'extérieur du territoire. Les autres énergies renouvelables représentent aujourd'hui une part marginale de la consommation locale.

Cette faible part d'énergie renouvelable pèse fortement sur la balance énergétique de l'île. Si 50 millions d'euros sont dépensés chaque année par les acteurs du territoire pour les consommations énergétiques, moins de 500 000 euros sont réinjectés dans l'économie locale, notamment grâce aux recettes des productions photovoltaïques (le bois provient lui-même en grande partie de l'extérieur du territoire). La situation particulière de de l'île en site classé limite beaucoup le développement de certaines formes d'énergie solaire (au sol notamment). Le potentiel en biomasse est important mais réparti dans un microparcellaire complexe à exploiter. En revanche, le projet de parc éolien offshore au large de la Côtinière pourrait représenter une production importante d'énergie renouvelables à horizon 2030.

#### *Qualité de l'air*

La qualité de l'air que nous respirons, extérieur comme intérieur est une question de santé publique. Elle peut être responsable de nombreuses maladies respiratoires, mais aussi de formes de cancers ou de maladies cardiovasculaires.

Un diagnostic réalisé par ATMO en 2018 sur l'île d'Oléron, inventoriait les polluants suivants :

- **Oxydes d'azote NO<sub>x</sub>** : essentiellement émis par l'activité agricole et le transport
- **Composés organiques volatils** : chaudières dans les secteurs résidentiel/tertiaire
- **Ammoniaque NH<sub>3</sub>** : essentiellement émis par l'activité agricole
- **Oxydes de soufre SO<sub>2</sub>** : essentiellement émis par l'activité agricole
- **Particules fines PM 2.5 et PM 10** : essentiellement émis par l'activité agricole

Rapporté au nombre d'habitants, les émissions de NO<sub>x</sub> et de SO<sub>2</sub> sont nettement supérieures au reste de la Charente-Maritime, ce qui s'expliquerait par l'importance de l'activité agricole. En revanche, les émissions d'ammoniaque sont nettement plus faibles, ce qui peut s'expliquer par le peu de culture céréalière et d'élevage sur l'île. Globalement, les autres polluants sont estimés à des niveaux comparables à ceux de Charente-Maritime et de Nouvelle-Aquitaine.

Une campagne de mesure estivale et hivernale a été réalisée à Dolus d'Oléron en 2018, en se concentrant sur trois paramètres : oxydes d'azote, ozone et particules fines. Sur les trois paramètres étudiés, les résultats sont rassurants : les mesures moyennes et maximales sont très inférieures à la fois au seuil d'information des populations et au seuil d'alerte réglementaire. C'est moins vrai pour les particules fines où l'objectif de qualité habituellement considéré est dépassé un tiers des jours mesurés pendant la période hivernale. Les valeurs de polluants mesurés sont plus faibles en tous points que celles mesurées sur les deux stations de mesure fixes de la Rochelle, à l'exception des particules fines.

#### Ressource en eau

L'île d'Oléron est particulièrement dépendante des apports du continent en matière d'approvisionnement en eau. Les apports d'eau douce sont principalement fournis par la Seudre et la Charente. Les huit communes de l'île sont approvisionnées par le syndicat d'eau Eau 17 (6 stations d'épurations sur l'île).

Les réservoirs souterrains locaux sont limités et fragiles. Deux nappes sont exploitées sur l'île d'Oléron. L'exploitation de ces nappes est réalisée pour l'agriculture (par le biais de nombreux captages privés) et pour la production d'eau potable. Les nappes libres se rechargent au gré des précipitations annuelles. Ces nappes permettent un approvisionnement en eau douce pour l'agriculture, mais ne peuvent suffire aux besoins domestiques. Sur l'île d'Oléron, ces besoins d'eau potable passent de 4 500 mètres cubes par jour en hiver à plus de 20 000 mètres cubes en été. Si le captage de Chaucre (Saint-Georges d'Oléron) peut venir en renfort en période estivale, l'approvisionnement du continent est indispensable. De même, la capacité de prélèvement supplémentaire en amont est limitée par les capacités de la Charente.

Le contexte de changement climatique renforce la vigilance des exploitants et gestionnaires de l'eau du territoire. Avec une augmentation probable des sécheresses et un décalage progressif des précipitations saisonnières, les nappes libres actuellement exploitées pour l'agriculture (et les besoins domestiques dans une moindre mesure), seront davantage menacées. Plusieurs années sèches en 2003, 2005 et 2006 ont déjà créé des conflits d'usage entre les principaux consommateurs.

### *Qualité des nappes*

D'après le SIE Adour-Garonne, les deux nappes de l'île maintiennent aujourd'hui une bonne qualité globale, sur les plans écologiques et chimiques. En revanche, la nappe de l'estuaire de la Seudre à l'Est de l'île présente une qualité préoccupante du point de vue écologique. Cette nappe est confrontée à des prélèvements estivaux trop élevés (tourisme et irrigation notamment) et aux rejets agricoles. Ceci se traduit par un dysfonctionnement des milieux aquatiques continentaux en basses-eaux et par une importante réduction des apports d'eau douce vers l'estuaire, support de l'aquaculture et plus particulièrement de l'ostréiculture. La qualité de l'eau de l'île d'Oléron est donc non seulement une problématique de santé publique et de coût de traitement, mais aussi de maintien des activités structurantes.

### *Qualité des eaux de baignade*

La qualité de l'eau des zones de baignade de l'île d'Oléron est excellente dans l'ensemble, selon le classement officiel de la Directive Européenne 2006/7/CE sur la base des résultats des années 2014 à 2018. Depuis 2004, on peut observer de façon irrégulière la prolifération d'algues vertes sur certaines plages de la baie de Marennes-Oléron, causée notamment par les activités agricoles sur le continent.

### *Gestion des déchets*

La gestion des déchets sur l'île d'Oléron est assurée par la Régie Oléron Déchets (ROD), émanation de la CCIO. Elle est rendue complexe par la forte présence de résidences secondaires (près de 70% des foyers) et le tourisme (pic estival à 300 000 personnes/jour présentes sur l'île), qui font que le volume de déchets est fluctuant selon le nombre de personnes présentes sur le territoire au fil des saisons. Le tonnage des DMA (Déchets Ménagers et assimilés) représente 60% du tonnage annuel entre Avril et Septembre. Cela nécessite un service surdimensionné par rapport à la population hivernale de l'île, avec par exemple le doublement des moyens matériels et humains pour la collecte. L'île est également confrontée à des problématiques liées à son littoral, comme les déchets d'échouage. A cela s'ajoute les incivilités qui ont tendance à s'accroître durant la haute saison, avec le dépôt des déchets en pieds de colonnes ou dans les milieux naturels. La collectivité accompagne les communes afin de les aider dans les démarches réglementaires et le travail d'investigation.

34 000 tonnes de déchets sont produites chaque année sur l'île provenant de diverses origines (foyers particuliers, professionnels de tous secteurs, saisonniers, touristes, etc). La moitié de ce volume est amené en déchèterie. Les ordures ménagères représentent 36% de ce total. Le reste est constitué des emballages, journaux, cartons, et verres déposés dans les points de collecte.

L'évolution du volume et de la qualité des déchets traités sur l'île d'Oléron est présentée dans la figure ci-dessous. On observe notamment une baisse du volume des ordures ménagères de 21% en dix ans, notamment sous l'effet du compostage de la fraction organique, ce qui conduit à une baisse globale du volume traité de 7%. Il est important de noter que le nombre d'habitants pris en compte dans la figure ci-dessous est le nombre d'habitants INSEE : cela ne prend donc pas en compte les résidents secondaires et le tourisme.

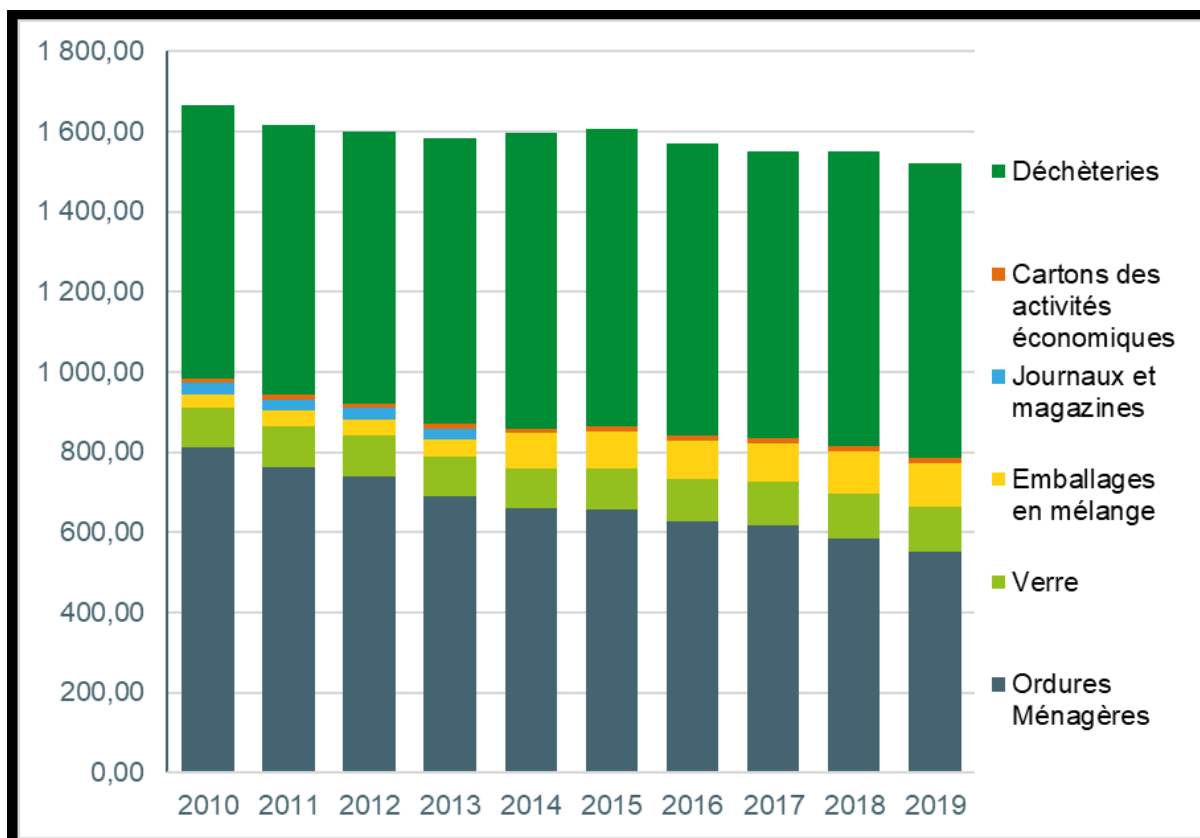


Figure 10: Déchets produits sur l'île d'Oléron en kg/an/habitants

La ROD est engagée depuis longtemps dans une stratégie de réduction de la production de déchets et dans le réemploi. Outre de nombreuses actions de sensibilisation de tous les types de publics, elle organise depuis dix ans le déploiement de composteurs individuels et collectifs (8500 composteurs ont été distribués depuis 2009, dont 4000 depuis 2019). La location de couches lavables pour les parents voulant tester cette solution est expérimentée (12 familles bénéficiaires en 2019). Enfin, la mise en place de la redevance incitative a été votée à la fin du mandat précédent avec l'objectif de faire baisser le volume déchets plus fortement. Sa mise en place est en cours pour une implémentation en conditions réelles en 2023.



## Synthèse AFOM : transition écologique

ATOUTS	FAIBLESSES	MENACES	OPPORTUNITES
<b>Milieus naturels et biodiversité</b>			
Ecrin naturel authentique avec des milieux divers et riches	Artificialisation mal contrôlée qui a fragilisé des écosystèmes	Changement climatique pourrait affecter l'intégrité des différents milieux	
<b>Vulnérabilité au changement climatique</b>			
Climat actuel clément et ensoleillé	Territoire déjà exposé à l'érosion ou à la submersion	De nombreuses activités pourraient être fortement impactées	Certaines activités pourraient connaître des avantages
<b>Emissions de gaz à effet de serre</b>			
Industrie faible et un enclavement ilien qui limite les émissions locales	Le transport est le premier poste d'émissions	Conversion des résidences secondaires pourraient augmenter les émissions	Réseau cyclable dense qui favorise le report modal
<b>Consommation d'énergie</b>			
Enclavement ilien qui limite les besoins de mobilité, un réseau cycliste dense	Forte saisonnalité des consommations due au tourisme	Un parc résidentiel énergétiquement vulnérable à de fortes variations de prix	Plateforme de rénovation bien identifiée, Transoléronaise
<b>Energies renouvelables locales</b>			
Une société citoyenne de développement des EnR	De nombreuses contraintes au développement des EnR	Développement de la consommation de bois sans filière locale	Un potentiel de développement des énergies éoliennes et solaire
<b>Qualité de l'air</b>			
Un air extérieur globalement de qualité et peu pollué	Des polluants dus aux secteurs résidentiels et agricoles		La qualité de l'air peut être mise en avant pour attirer
<b>Ressource en eau</b>			
Nappes de bonne qualité globale	Ressource limitée et dépendante du continent	Contrainte sur la ressource estivale accentuée par le changement climatique	Des possibilités de faire des économies d'eau
<b>Gestion des déchets</b>			
Un volume de déchets en baisse et bien valorisé	Problématiques liées à la saisonnalité de la vie ilienne	Des incivilités en hausse	Redevance incitative et projets de la ROD pourraient continuer à réduire le volume de déchets



---

# OLÉRON 2035 : PROGRAMME D'ACTION

---

**3 GRANDES  
AMBITIONS  
POLITIQUES**  
"...VERS UNE ÎLE"

**9 AXES  
STRATÉGIQUES**

**28 FICHES-  
OBJECTIFS**  
DÉTAILS DES  
ACTIONS

# PRÉAMBULE

## Oléron 2035, qu'est-ce que c'est ?

C'est la **feuille de route et la vision politique** des élus communautaires pour répondre aux enjeux du territoire aujourd'hui et à l'horizon 2035, matérialisée par 3 grandes ambitions.

Cette vision est déclinée en un **programme d'action** pour la Communauté de Communes à l'échelle 2020-2026, sur les champs de compétences qui lui sont confiés, en articulation avec les compétences communales et les différents acteurs du territoire.

Ce programme d'action est présenté dans ce document sous la forme de **28 fiches-objectifs**, représentant plus de **140 actions** en cours ou à venir.

## Oléron 2035 : la genèse

L'élaboration de la démarche Oléron 2035 s'inscrit dans la poursuite des deux **Agendas 21** réalisés en 2008 et 2014, dans une volonté d'assurer un développement durable et équilibré du territoire.

L'élaboration de la feuille de route Oléron 2035 s'est appuyée sur un **travail et une réflexion concertés des élus communautaires et des élus des commissions thématiques**, lors de trois séminaires, et sur des temps de travail des services de la collectivité.



# LÉGENDE DES FICHES-OBJECTIFS

## Modes d'action de la Communauté de Communes



Ouvrir la réflexion sur un sujet



Construire un équipement



Mettre en place une action, un service, une opération...



Accompagner les communes, les acteurs locaux, mobiliser de l'expertise



Elaborer un document-cadre



Contribuer financièrement



Projets ou compétences communales

## Etat d'avancement des actions

**En cours** : action entamée en mars 2021

**A programmer** : action définie, à lancer dans les années à venir

**A construire** : action à définir plus précisément, réflexion à poursuivre

Retrouvez un glossaire en fin de document quand un mot est signalé par une astérisque\*

# SOMMAIRE



## ... VERS UNE ÎLE NATURE, AUTHENTIQUE ET PRÉSERVÉE

AXE 1 - AMÉNAGER UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ ET DE QUALITÉ

AXE 2 - PROTÉGER NOTRE ÉCRIN NATUREL

AXE 3 - PRÉSERVER NOS RESSOURCES NATURELLES



## ... VERS UNE ÎLE ACCUEILLANTE, CHALEUREUSE ET DYNAMIQUE

AXE 4 - FAVORISER UNE ÉCONOMIE DURABLE

AXE 5 - ATTIRER ET MAINTENIR JEUNES ET ACTIFS

AXE 6 - AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE DE TOUTES ET TOUS



## ... VERS UNE ÎLE ENGAGÉE, INNOVANTE ET EXEMPLAIRE

AXE 7 - DEVENIR TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

AXE 8 - ANTICIPER LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

AXE 9 - STRUCTURER UN PROJET DE MOBILITÉ

**OLÉRON 2035**

**... VERS UNE ÎLE NATURE,  
AUTHENTIQUE ET PRÉSERVÉE**

1

# REPENSER LES PAYSAGES DE NOS VILLAGES

Service garant :  
Pôle Technique

## CONTEXTE ET ENJEUX

Les abords de la route Départementale, certaines entrées de bourgs et les zones commerciales sont peu qualitatifs et nuisent à la cohérence paysagère du territoire.

A partir de ce constat de longue date, une volonté commune est nécessaire pour impulser une réelle transformation de ces espaces et de la Dorsale,

Cette volonté commune doit permettre d'intégrer les questions de mobilité active, de requalification urbaine, de cohérence paysagère, de biodiversité et de développement durable dans les projets.

## OBJECTIFS

>> Impulser un projet global de requalification de la Dorsale pour assurer une cohérence des aménagements

>> Poursuivre l'intégration des enjeux de développement durable dans les Zones d'Activités Economiques

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Co-élaborer avec les communes et le Département un document-cadre pour fixer notre volonté commune de requalification de la Dorsale et de ses abords :

- Définir les grandes orientations de requalification (plan-guide) pour guider les futurs projets locaux
- Définir une gouvernance partagée des projets
- Définir les niveaux d'implication et de participation financière

A CONSTRUIRE



Urbanisme  
Pôle Technique  
Mobilité  
Direction



Accompagner les projets de requalification locaux et suivre l'application du document-cadre :

- Financer une mission d'accompagnement et d'expertise, pour assurer la cohérence paysagère et la continuité de qualité des projets et faire le lien avec le Plan Paysage
- Etudier la possibilité d'intervention foncière

A CONSTRUIRE



SCoT



Intégrer la réalisation de la Transoléronaise dans les projets de requalification.

A PROGRAMMER

Mobilité



Poursuivre l'intégration des enjeux de développement durable dans la réglementation des Zones d'Activités Économiques et les faire appliquer :

- Travail sur la perméabilisation des sols
- Intégration des énergies renouvelables dans les projets d'implantation
- Actions en faveur de la biodiversité dans les espaces verts

EN COURS

Dev. Eco  
Pôle Technique



2

# REDYNAMISER NOS CENTRES-BOURGS

Service garant :  
Développement  
économique



## CONTEXTE ET ENJEUX

Les 12 centralités du territoire sont des zones attractives et dynamiques en saison estivale : nous souhaitons que les centres-bourgs oléronais retrouvent leur place essentielle pour le commerce de proximité et comme vecteur de lien social tout au long de l'année. L'étude sur la redynamisation des centres-bourgs oléronais (Lestoux, 2018) décline différents enjeux :

- Renforcer l'existant pour les centralités principales
- Recentrer l'offre commerciale pour les centralités secondaires
- Requalifier l'espace public pour les centralités touristiques
- Repenser les centralités de proximité



## OBJECTIFS

- >> Faciliter l'accès aux centres-bourgs aux mobilités actives
- >> Relocaliser les services en centres-bourgs
- >> Améliorer l'attractivité commerciale des centres-bourgs et favoriser le commerce à l'année
- >> Mettre en valeur les centres-bourgs comme éléments du patrimoine

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

	Etat de l'action	Services pilotes
<p>Mettre en place un fonds de concours pour soutenir les actions de valorisation du patrimoine et d'intégration du végétal dans les centres-bourgs</p>	A PROGRAMMER	Dév. Eco RMPIO /OT
<p>Développer l'offre culturelle et d'animation à l'année <i>Dynamiser les espaces publics favorisant le lien social et la rencontre (Fiche 20)</i></p>	EN COURS	© RMPIO / OT
<p>Suivre et participer à la démarche "Petite ville de demain" de la commune de Saint-Pierre d'Oléron</p>	EN COURS	Dév. Eco ©
<p>Accompagner l'application du Plan Vélo III : reconnecter les itinéraires cyclables dans les centres-bourgs (en s'adaptant à chaque commune); renforcer la signalétique et les aménagements piétons et vélo</p>	A PROGRAMMER	© Mobilité
<p>Créer un observatoire des locaux vacants pour faciliter l'installation de nouveaux services et/ou commerces et les projets communaux</p>	EN COURS	© Dév. Eco
<p>Renforcer l'obligation de localisation des services dans les centres-bourgs (PLU)</p>	EN COURS	© Urbanisme
<p>Soutenir les commerçants locaux :                     <ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamiser les associations de commerçants</li> <li>• Accompagner l'installation de nouveaux commerçants</li> <li>• Soutenir les commerçants à l'année</li> <li>• Accompagner la formation et la transition numérique des commerçants</li> </ul> </p>	EN COURS	Dév. Eco

3

# REPENSER NOS MODES D'URBANISATION

Service garant :  
Urbanisme



## CONTEXTE ET ENJEUX

Limiter l'artificialisation des terres et l'extension urbaine est devenu une nécessité pour préserver nos espaces agricoles et naturels.

Il s'agit alors pour le territoire d'utiliser efficacement les espaces disponibles, pour répondre aux besoins importants en logement du territoire : une utilisation économe et qui réinterroge l'intégration des enjeux de qualité paysagère, de qualité de vie des habitants et d'anticipation des risques.

## OBJECTIFS

>> Réduire l'artificialisation du foncier

>> Favoriser une urbanisation réfléchie et qualitative

>> Requestionner le rôle d'intervention foncière des collectivités



## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Fixer des objectifs partagés (PLU, PLH, SCoT) d'économie de la ressource foncière (limitation de l'ouverture des zones à urbaniser et utilisation prioritaire du foncier dans la *tâche urbaine\**) et renforcer nos outils de suivi de la consommation foncière

EN COURS

©  
Habitat  
SCoT  
Observatoire  
PMO



Accompagner les communes à négocier les futurs projets privés d'aménagement et de construction :

- Favoriser la maîtrise des enjeux d'aménagement et de développement durable
- Accompagner les élus à formaliser leurs exigences/orientations
- Destiner en priorité les logements aux résidences principales

A PROGRAMMER

Urbanisme  
SCoT  
©



Favoriser la réflexion transversale pour un urbanisme et un habitat qui concilie production et qualité des logements :

- Réécrire la charte architecturale et paysagère
- Poursuivre les actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur et l'intégration des questions de santé environnementale
- Intégrer les questions de maintien à domicile des personnes âgées dans les aménagements urbains et dans la construction ou rénovation des logements

EN COURS

©  
Urbanisme  
SCoT  
Habitat/Santé  
Enfance-  
Jeunesse  
Pôle Technique



Constituer une réserve foncière et immobilière intercommunale

A CONSTRUIRE

Habitat



Soutenir la réalisation des projets de l'*Office Foncier Solidaire\**

EN COURS

Habitat

+ Voir Fiche 24: Adaptation du bâti et des zones urbanisées aux risques littoraux et climatiques

# PRESERVER LA BIODIVERSITÉ

Pas de service garant



## CONTEXTE ET ENJEUX

Nous souhaitons proposer un cadre propice au maintien et à l'épanouissement de la biodiversité de la faune et de la flore, quels que soient les types d'espaces (agricoles, naturels, urbains, publics, privés...), en impliquant les communes, les particuliers et les socio-professionnels.

A ce titre, de nombreuses actions sont déjà engagées par les différents services de la Communauté de Communes.



## OBJECTIFS

>> Promouvoir les bonnes pratiques de sauvegarde de la biodiversité dans les différents types d'espaces du territoire

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Garantir une démarche transversale et ambitieuse de préservation de la biodiversité dans les différents types d'espaces :

- assurer la transversalité entre services, documents-cadres existants et élus
- partager l'information et l'expertise entre services
- développer de bonnes pratiques communes : éco-pâturage, gestion différenciée, espèces locales...
- Sensibiliser les élus sur les enjeux de la biodiversité

EN COURS

Urbanisme  
Espaces Naturels  
Agriculture  
Pôle Technique



Approfondir les question de biodiversité en milieu urbain :

- Promouvoir les bonnes pratiques d'intégration de la biodiversité en ville (particuliers, aménagements urbains...) et développer une culture commune, sensibiliser élus et techniciens
- Favoriser les bonnes pratiques (et l'échange de pratiques) dans les espaces verts des collectivités
- Promouvoir les bonnes pratiques auprès des particuliers

A CONSTRUIRE

Urbanisme  
Pôle Technique  
Espaces Naturels



Promouvoir les démarches d'agro-écologie dans le cadre de la Charte Agriculture Durable

EN COURS

Agriculture



Poursuivre la politique de gestion et de préservation des espaces naturels, en concertation avec les collectivités et les acteurs socio-professionnels

EN COURS

Espaces Naturels



Poursuivre l'intégration des enjeux de préservation de la biodiversité dans les Zones d'Activités Economiques (espaces verts)

A  
PROGRAMMER

Urbanisme  
Dév Eco  
Pôle Technique

# LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS

**Service garant:**  
Déchets



## CONTEXTE ET ENJEUX

Si nous n'y prenons pas garde, certaines de nos pratiques quotidiennes ou les incivilités de certains portent atteinte à la première richesse de l'île: son environnement préservé et sain. Nous voulons continuer à prendre des mesures pour préserver notre environnement en luttant contre toutes les formes de pollution.



## OBJECTIFS

>> Réduire les pollutions terrestres, maritimes et aquatiques

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Construire et animer un Plan Propreté à l'échelle de l'intercommunalité : lutte contre les incivilités au pied des équipements déchets, lutte contre les dépôts sauvages, déchets d'échouage...

A  
PROGRAMMER



Déchets  
Littoral  
Espaces Naturels



Lancer la réflexion, avec les communes, sur l'enlèvement et la valorisation des mobil-homes, caravanes et véhicules abandonnés

A  
PROGRAMMER



Déchets



Structurer une coordination intercommunale en cas de crise de pollution marine

A  
PROGRAMMER

Littoral



Lutter contre les pollutions diffuses dans l'agriculture, en accompagnant les agriculteurs à réduire l'usage des pesticides ou à adopter de bonnes pratiques limitant la diffusion des pesticides

EN COURS

Agriculture



Réduire l'usage des pesticides par les particuliers en poursuivant la promotion du "jardinage au naturel" (animations...)

EN COURS

Déchets



+ Fiche 3 : Poursuivre les actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur

# PRÉSERVER ET VALORISER LES ESPACES NATURELS

**Service garant:**  
Espaces naturels



## CONTEXTE ET ENJEUX

La qualité et le cadre de vie du territoire s'appuient sur des espaces naturels importants et préservés. L'enjeu est de conserver ces atouts, en trouvant un équilibre entre la préservation et la valorisation de notre environnement, en réfléchissant à une intégration harmonieuse de l'Homme dans les espaces naturels locaux.



## OBJECTIFS

>> Aménager les espaces naturels pour permettre l'accès du public, tout en sauvegardant les milieux naturels et leur biodiversité

>> Sensibiliser le public à la richesse des espaces naturels

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Poursuivre la gestion des espaces naturels (protection, restauration, entretien...), en concertation avec les collectivités et les socio-professionnels (agriculteurs, sauniers, conchyliculteurs...).

EN COURS

Espaces naturels  
Agriculture



Poursuivre la renaturation des sites dégradés et abandonnés (anciennes parcelles à camper, lieux abandonnés...) et acquis par une entité publique (CdC, Département, Conservatoire du Littoral...)

EN COURS

Espaces naturels



Aménager des parcours dans les espaces naturels :

- développer et promouvoir des circuits nature
- promouvoir la découverte paysagère par les itinéraires cyclables, pédestres et équestres (panneaux de sensibilisation, observatoires...)

A PROGRAMMER

Office de Tourisme  
Mobilité  
Espaces Naturels



Sensibiliser les différents publics :

- grand public : animations nature, publication d'ouvrages, etc.
- scolaires : projets pédagogiques
- acteurs-relais (campings, loueurs de matériel de loisirs, écoles d'activités nautiques...) : élaboration d'outils pédagogiques
- sensibilisation et pédagogie sur les mesures de protection existantes : marées de sensibilisation sur la pêche à pied de loisir

EN COURS

Espaces naturels  
Agriculture

7

# POUR SUIVRE UNE REDUCTION AMBITIEUSE DE NOS DECHETS

Service garant:  
ROD



## CONTEXTE ET ENJEUX

Depuis des années, la CdC mène une politique de réduction et de gestion des déchets ambitieuse et au service des usagers. Néanmoins, le volume de déchets généré par nos activités reste trop important par rapport à ce que notre environnement est capable d'absorber.

Nous voulons changer d'échelle dans nos objectifs de réduction des déchets par la mise en place de la redevance incitative et par une politique accentuée de réduction et de réutilisation des biodéchets.



## OBJECTIFS

>> Mettre en œuvre une politique incitative de réduction des déchets

>> Réduire le volume de déchets organiques

>> Soutenir la transition vers un tissu économique moins producteur de déchets

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Mettre en place la redevance incitative sur l'ensemble du territoire

EN COURS :  
2023

ROD



Renforcer notre stratégie de valorisation et réduction des biodéchets :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire (dans les structures enfance-jeunesse, les cantines, chez les particuliers...)
- Promouvoir les bonnes pratiques des particuliers (composteurs partagés, jardinage au naturel, broyage à domicile...)
- Favoriser l'utilisation du broyat par les agriculteurs
- Poursuivre le projet de valorisation de la *fraction lignieuse*\*

EN COURS

ROD

Agriculture  
Enfance-  
Jeunesse



Promouvoir les couches lavables dans les crèches et auprès des familles

EN COURS

ROD  
Enfance-  
Jeunesse

Avoir une veille sur la valorisation des textiles sanitaires hygiéniques (couches...)



Poursuivre la mise en oeuvre d'actions à destination de la population pour accompagner les changements de comportement en matière de réduction des déchets

EN COURS

ROD



Accompagner les changements de pratiques des professionnels et du secteur du tourisme :

- Accompagner le secteur du BTP dans la réduction et le tri de ses déchets
- Renforcer le développement de l'étiquette environnementale dans le secteur du tourisme
- Sensibiliser et promouvoir les solutions de tri et de réduction des déchets dans les locations touristiques
- Poursuivre le déploiement du label "acteurs éco-responsables"

EN COURS

ROD  
Dev. Eco  
OT  
TEPOS

# PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LE PARTAGE

**Service garant:**  
ROD



## CONTEXTE ET ENJEUX

En complément d'une politique de réduction et de gestion des déchets ambitieuse, nous voulons aussi agir en amont pour empêcher la production de ces déchets : l'économie circulaire et le réemploi représentent deux solutions importantes. Il s'agit d'accompagner les changements de comportement en offrant des alternatives concrètes à l'achat neuf.



## OBJECTIFS

>> Développer des alternatives à l'achat neuf localement et changer les pratiques de consommation des Oléronais et des Oléronaises

>> Changer nos pratiques de consommation en interne et dans les communes

>> Soutenir la transition vers un tissu économique moins producteur de déchets

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Développer l'économie du partage :

- Développer la mutualisation de matériel entre les collectivités de l'île d'Oléron
- Promouvoir l'utilisation commune des biens entre particuliers

EN COURS

Tous services



Ouvrir une matériauthèque permettant de favoriser le réemploi, de créer des circuits d'utilisation de matériaux avant déchets, de promouvoir le "faire soi-même", d'accueillir des projets de *fablab\**, de repair-café...

A CONSTRUIRE

ROD



Poursuivre la développement de la Ressourcerie autour de nouveaux projets d'économie circulaire

A CONSTRUIRE

ROD



Développer un système de location d'objets (ménagers, mobilité, premières nécessités...) à destination des publics jeunes, temporaires, précaires, nouveaux arrivants...

A PROGRAMMER

ROD  
Enfance-  
Jeunesse  
Habitat/Santé



Soutenir l'innovation Zéro Déchet dans les entreprises locales (trophées, appels à projets...)

A CONSTRUIRE

ROD  
Dev. Eco

# PRÉSERVER LA RESSOURCE LOCALE EN EAU DE QUALITÉ

Service garant:  
Direction



## CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire insulaire s'avèrerait particulièrement fragile en cas de diminution de la ressource disponible en eau.

Il s'agit d'agir dès à présent en anticipation, en adaptant nos pratiques locales pour être plus économe en eau et assurer un équitable accès à l'eau.

Le second enjeu est d'assurer la qualité de nos eaux locales, face aux diverses sources de pollutions (locales ou non).



## OBJECTIFS

>> Développer des pratiques plus économes en eau

>> Assurer un accès à l'eau pour tous

>> Assurer une veille sur la disponibilité de la ressource en eau

>> Préserver la qualité de l'eau localement

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

	Etat de l'action	Services pilotes
<p>Poursuivre la lutte contre les pollutions diffuses : développer des pratiques en faveur d'une meilleure gestion de l'eau (qualité et quantité); accompagner les agriculteurs dans l'accès à l'eau...</p>	EN COURS	Agriculture
<p>Renforcer l'autonomie en eau de l'île, notamment par le forage</p>	EN COURS	Eau 17
<p>Promouvoir des mesures limitant l'imperméabilisation des sols dans les PLU et dans les règlements des ZAE</p>	EN COURS	Urbanisme Dev. Eco Pôle Technique SCoT
<p>Promouvoir les économies, la récupération et la réutilisation de l'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les bâtiments communaux et communautaires</li> <li>• Auprès des particuliers et professionnels</li> <li>• Dans les espaces verts</li> </ul>	A CONSTRUIRE	Eau 17 Pôle technique TEPOS
<p>Assurer une présence et un suivi à l'EPTB* Charente-Seudre</p>	A PROGRAMMER	Littoral, Eau 17
<p>Assurer une veille sur la disponibilité et la qualité de l'eau et sur les conséquences pour le territoire : renforcer le partenariat et l'échange de données avec l'Observatoire Adour-Garonne et Eau 17</p>	A PROGRAMMER	TEPOS Littoral Pôle Marennes-Oléron Eau 17
<p>Avoir une veille sur les systèmes d'assainissement autonomes ou les parcelles sans système d'assainissement</p>	A CONSTRUIRE	
<p>Suivre et assurer la qualité de l'eau via la gestion hydraulique des marais (communaux et intercommunaux) et des eaux pluviales</p>	EN COURS	 Espaces Naturels



**OLÉRON 2035**

**... VERS UNE ÎLE ACCUEILLANTE,  
CHALEUREUSE ET DYNAMIQUE**

# TENDRE VERS UN MODELE TOURISTIQUE PLUS DURABLE

Service garant:  
Office de  
Tourisme

## CONTEXTE ET ENJEUX

Pilier du territoire, le tourisme façonne l'emploi, l'économie locale, le profil socio-économique des Oléronais, mais également les paysages, l'environnement, la gestion des équipements, etc.

Dans une perspective de préservation du territoire et de qualité de vie, il est indispensable d'assurer la transition vers un modèle touristique plus durable et équilibré.









## OBJECTIFS

>> Développer une offre touristique cohérente avec les principes de développement durable

>> Adapter nos équipements

>> Favoriser le tourisme à l'année

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

	Etat de l'action	Services pilotes
 Renouveler le Schéma Touristique Durable	EN COURS Printemps 2022	OT
 Renforcer l'offre de mobilité alternative pour les touristes : <ul style="list-style-type: none"> <li>développer les parkings-relais</li> <li>poursuivre les navettes estivales et repenser les navettes maritimes</li> <li>lancer des expérimentations du type "Mes vacances sans voiture sur Oléron" et accompagner l'offre de déplacement par les professionnels du tourisme</li> </ul>	EN COURS	Mobilité
 Poursuivre la démarche Oléron Qualité Littoral et l'adaptation des équipements	EN COURS	Littoral
 Elaborer un Schéma Nautique Intercommunal et accompagner la définition de réglementations communales	EN COURS	Littoral OT ©
 Accompagner la création d'évènements d'ampleur en dehors de la saison estivale	A CONSTRUIRE	OT RMPIO
 Accompagner le développement d'une offre touristique complémentaire en misant sur les atouts naturels du territoire : sport-nature, identité de l'île, produits locaux, accueil à la ferme...	EN COURS	OT Agriculture RMPIO
 Accompagner les professionnels du tourisme vers des pratiques plus durables, notamment via les démarches qualité et labels.	EN COURS	OT TEPOS
 Lancer la réflexion sur l'accueil des campings-cars sur le territoire	A CONSTRUIRE	©

# AMELIORER L'ACCUEIL DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Service garant:  
Dév. Eco



## CONTEXTE ET ENJEUX

Principalement lié au tourisme et aux activités primaires, l'emploi saisonnier structure le marché de l'emploi local et engendre un contexte socio-économique spécifique - et souvent fragile - pour de nombreuses personnes et familles.

L'évolution vers un modèle touristique plus étalé sur l'année et plus durable favoriserait une amélioration de l'emploi saisonnier. Il nous faut aussi apporter des réponses immédiates aux travailleurs saisonniers.

## OBJECTIFS

>> Faciliter le logement des travailleurs saisonniers

>> Renforcer la formation des saisonniers

>> Améliorer et structurer l'offre de services, d'information et d'accompagnement à l'attention des saisonniers

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Structurer la mission et les services en direction des travailleurs saisonniers :

- Développer l'information, l'accompagnement et les services aux saisonniers
- Intégrer la question dans les missions de la Maison des Services Au Public et identifier un guichet unique d'information

A CONSTRUIRE

Dev. Eco  
OT



Renforcer et adapter l'offre de formation des travailleurs saisonniers, notamment sur des emplois complémentaires à la saison estivale

EN COURS

Dev. Eco



Développer l'offre de formation locale aux emplois saisonniers du territoire : tourisme, animation, BNSSA (nageurs-sauveteurs)...

A  
PROGRAMMER

Dev. Eco  
OT  
Enfance-Jeunesse



Accompagner la création de logements à destination des travailleurs saisonniers :

- actualiser le recensement des logements disponibles
- créer ou accompagner la création de logements dédiés dans le bâti existant
- dédier des places dans des hébergements existants
- soutenir les expérimentations de projets associant logements et formation de travailleurs saisonniers

EN COURS

Habitat  
Dev. Eco



Améliorer l'offre de modes de garde en horaires atypiques pour les travailleurs saisonniers

EN COURS

Enfance-Jeunesse

# SOUTENIR LE DYNAMISME ET L'INNOVATION DES ENTREPRISES VERS UN MODÈLE PLUS DURABLE

Service garant:  
Dév. Eco.



## CONTEXTE ET ENJEUX

Le soutien aux entreprises et à l'innovation doit permettre de créer de l'emploi sur le territoire, tout en engageant une transition vers des logiques plus durables.



## OBJECTIFS

>> Attirer et soutenir l'installation de nouvelles entreprises sur le territoire

>> Mettre à profit les nouvelles technologies pour attirer de nouveaux travailleurs

>> Accompagner les besoins d'emploi dans les secteurs en tension

>> Accompagner les entreprises vers des modèles plus durables

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Promouvoir et développer les atouts du territoire pour attirer les entreprises :

- Promouvoir la qualité de vie sur Oléron
- Développer les infrastructures liées au numérique
- Mettre en place des ateliers-relais pour faciliter l'expérimentation et les créations d'entreprises

A  
PROGRAMMER

Dev. Eco



Assurer une veille sur les besoins de main d'œuvre dans les secteurs en tension :

- Recenser les besoins à venir, en transversalité entre les secteurs et les services
- Anticiper les besoins de formations dans ces domaines
- Promouvoir ces filières auprès des actifs
- Avoir une veille sur les besoins de main d'oeuvre dans les secteurs du développement durable

A CONSTRUIRE

Dev. Eco  
TEPOS



Accompagner les entreprises vers des pratiques de développement durable :

- Poursuivre le programme de labellisation "Acteurs Eco-Responsables"
- *Accompagner la réduction des déchets des entreprises (Fiche 7)*
- *Accompagner la transition écologique des professionnels du tourisme (Fiche 10)*

EN COURS

Dev. Eco  
TEPOS  
OT

# SOUTENIR NOS ACTIVITES PRIMAIRES ET LES CIRCUITS COURTS



## CONTEXTE ET ENJEUX

L'agriculture, la viticulture, la conchyliculture, la saliculture, façonnent les paysages de l'île d'Oléron autant qu'ils influent sur l'économie locale. Nous voulons continuer à encourager et valoriser ces activités primaires, vectrices de résilience économique et de diversification de l'économie locale.

Ces activités primaires durables participent également à l'amélioration de la qualité de vie locale : avec l'enjeu de former un système alimentaire territorial qui intègre les questions sociales, sanitaires, alimentaires...

## OBJECTIFS

>> Soutenir l'installation de nouvelles exploitations sur le territoire

>> Valoriser le caractère agricole et maritime du territoire

>> Développer des activités primaires durables

>> Promouvoir les circuits courts et de proximité

Service garant:  
Dév. Eco.

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action Services pilotes



Déployer le Projet Alimentaire Territorial :

- Volet "développement de l'agriculture locale et des circuits courts et de proximité"
- Volet "création d'un groupement d'achats pour les cantines scolaires"
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Volet nutrition, santé et social : lutter contre la précarité alimentaire, agir pour une alimentation de qualité et équilibrée

EN COURS

Agriculture  
Santé/social  
Enfance-Jeunesse



Assurer la vocation agricole du territoire en sécurisant le foncier (travail spécifique sur les friches) et en soutenant l'installation de nouvelles exploitations

EN COURS

Agriculture



Promouvoir le caractère agricole, maritime et authentique de l'île, en partenariat avec les associations de producteurs locaux : animations, évènements...

EN COURS

Agriculture  
Dev. Eco  
RMPIO  
OT



Accompagner et soutenir l'évolution des pratiques des professionnels et notamment promouvoir les démarches agroécologiques, dans le cadre de la Charte Agriculture Durable

EN COURS

Agriculture



Avoir une veille sur les conséquences du changement climatique sur les activités primaires

A  
PROGRAMMER

Agriculture  
TEPOS



Faciliter l'accès aux logements des agriculteurs

A  
PROGRAMMER

Agriculture  
Habitat

# AUGMENTER L'OFFRE DE LOGEMENTS A L'ANNEE

Service garant:  
Habitat



## CONTEXTE ET ENJEUX

Le coût du foncier et le taux de résidences secondaires engendrent une offre réduite de logements (à l'achat comme à la location) et des difficultés à se loger à un prix abordable sur le territoire pour une grande partie des actifs et des jeunes.

L'enjeu est d'orienter davantage les logements existants et les opérations nouvelles vers un usage de résidence principale et de rendre cette offre plus abordable, au regard du profil socio-économique des familles et actifs du territoire.



## OBJECTIFS

>> Augmenter l'offre de locations abordables à l'année

>> Développer une offre d'accession abordable pérenne dans le temps

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Soutenir la production de logements locatifs sociaux

EN COURS

Habitat



Développer le parc locatif à l'année :

- Poursuivre la politique d'aides financières à la rénovation des logements locatifs à loyer abordable
- Faciliter la mise en location locale des biens à l'année
- Inciter, faciliter et sécuriser la mise en location des biens touristiques en saison creuse sur des baux courts

EN COURS

Habitat  
Office du Tourisme



Mettre en oeuvre une politique d'intervention foncière et immobilière pour l'habitat

A CONSTRUIRE

Habitat  
PMO ©



Accompagner le développement d'une offre de logements à prix abordables dans le parc neuf (en s'appuyant sur la *part sociale\** des opérations immobilières ou sur du foncier maîtrisé)

- Soutenir les programmes d'accession sociale
- Soutenir les programmes de l'*Office Foncier Solidaire\**
- Inciter les promoteurs à développer des produits d'accession à la propriété abordable (en-dehors de la part sociale)

EN COURS

Habitat  
©



Lancer la réflexion sur le portage d'un écoquartier / d'opération de logements abordables (location / accession) par la collectivité

A CONSTRUIRE

Habitat  
Pôle Technique

*Créer des logements pour certains besoins spécifiques :*

- à destination des jeunes [Fiche 16]
- à destination des saisonniers [Fiche 10]
- à destination des nouveaux arrivants [Fiche 15]

*Améliorer la qualité des logements (qualité de l'air...) et des aménagements [Fiche 3]*

# MAINTENIR ET ACCUEILLIR LES ACTIFS SUR LE TERRITOIRE

**Service garant:**  
Dév. Eco.



## CONTEXTE ET ENJEUX

L'île d'Oléron est un territoire fortement pourvoyeur d'emplois pour les actifs : attractif pour les locaux comme pour les nouveaux arrivants.

Toutefois, certains secteurs rencontrent des difficultés de recrutement (hôtellerie-restauration, BTP, aide à la personne...), tandis que le taux de chômage reste important localement;

L'enjeu est alors de mieux rapprocher l'offre et la demande d'emploi et de compétences.



## OBJECTIFS

>> Faciliter l'accueil de nouveaux actifs sur le territoire

>> Renforcer la formation des actifs locaux, en adéquation avec la demande de compétences

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale et structurer l'intervention locale sur le champ de l'emploi

EN COURS

Dev. Eco



Faciliter l'accueil des actifs nouvellement arrivants :

- Mieux informer, orienter et accompagner l'installation
- Développer les "logements-passerelles" et les baux-mobilité pour les premiers mois d'installation sur le territoire

A CONSTRUIRE

Dev. Eco  
Habitat  
Enfance-Jeunesse



Renforcer l'accès à la formation (sur le territoire et en dehors) et l'adéquation des formations avec les besoins locaux :

- Accompagner la mobilité professionnelle
- Valoriser les métiers du territoire
- Favoriser l'accès à la formation des jeunes (*Fiche 16*)
- Anticiper les besoins de formation des filières en tension actuellement et dans les filières d'avenir en lien avec le développement durable (rénovation, ESS...)

EN COURS

Dev. Eco  
Enfance-Jeunesse



Faciliter l'accueil des télétravailleurs, en créant des espaces de coworking

EN COURS

Dev. Eco



Soutenir la création de tiers-lieux sur l'île

EN COURS

Dev. Eco



**CONTEXTE ET ENJEUX**

Les difficultés d'accès à l'emploi, au logement et à la mobilité touchent plus durement les jeunes et engendrent une entrée dans la vie active fragmentée. Il s'agit alors d'agir tôt et tout au long du parcours du jeune, pour une orientation, une formation et une insertion professionnelle facilitées.

Une insertion professionnelle réussie des jeunes va de pair avec l'épanouissement des jeunes, leur bien-être physique et mental.



**OBJECTIFS**

>> Lutter contre le décrochage scolaire, faciliter l'orientation scolaire et l'accès à la formation des jeunes

>> Faciliter l'accès au logement des jeunes

>> Favoriser l'épanouissement et la santé mentale des jeunes et prévenir les risques

>> Ouvrir des perspectives aux jeunes et former des jeunes acteurs et citoyens

**ACTIONS A METTRE EN OEUVRE**

Etat de l'action

Services pilotes



Relocaliser et renforcer le Bureau Information Jeunesse comme pôle de services dédié aux jeunes (information jeunesse, logement, emploi, santé, accompagnement...)

A  
PROGRAMMER

Enfance-Jeunesse



Travailler sur l'accompagnement des décrocheurs scolaires, notamment sur les moins de 16 ans

A CONSTRUIRE

Enfance-Jeunesse



Accompagner les jeunes et leurs familles dans l'orientation scolaire

EN COURS

Enfance-Jeunesse  
Dev. Eco



Faciliter l'accès des jeunes à la formation :

- Lever les freins vers la formation, en accompagnant les jeunes et leurs familles
- Faciliter la rencontre offre/demande de formation et d'apprentissage

EN COURS

Enfance-Jeunesse  
Dev. Eco



Faciliter l'accès des jeunes aux logements :

- Poursuivre le partenariat avec le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)
- Créer et réhabiliter des Résidences Jeunes / Foyer de Jeunes Travailleurs
- Favoriser l'accès au logement locatif social

EN COURS

Habitat  
Enfance-Jeunesse



Développer des projets favorisant la prise d'initiative des jeunes :

- Repenser l'animation jeunesse sur le territoire
- Développer les projets internationaux
- Repenser le Fonds Local d'Aide à l'Initiative des Jeunes

EN COURS

Enfance-Jeunesse



# FAVORISER L'ACCES AUX SERVICES ET LA SANTÉ POUR TOUS

**Service garant:**  
Dévéco / Santé



## CONTEXTE ET ENJEUX

Territoire rural, l'île d'Oléron affiche des carences dans la présence des services publics et des services de santé sur son territoire, alors même que le profil de la population engendre des besoins importants. L'enjeu est de permettre à la population d'accéder aux services essentiels de droit commun.



## OBJECTIFS

>> Maintenir et renforcer la démographie médicale et permettre l'accès aux soins pour tous et toutes

>> Favoriser l'accès aux droits

>> Assurer un lien local entre les Oléronais et les services publics

>> Lutter contre la fracture numérique

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Ouvrir une Maison des Services Au Public, labellisée France Services, avec une déclinaison dans les communes :

- accompagnement à la réalisation des démarches administratives
- lieu-ressource d'information et d'orientation
- accompagnement à la maîtrise du numérique (Conseiller Numérique)

EN COURS :  
sept. 2021

Dev. Eco  
Enfance-Jeunesse  
Habitat/Social



Développer l'offre d'apprentissage du numérique sur le territoire

A  
PROGRAMMER

Enfance-Jeunesse  
Dev. Eco



Faciliter l'accès aux droits, aux services et aux soins des publics spécifiques (prévention, accompagnement, sensibilisation...) :

- personnes âgées
- jeunes
- publics fragiles

EN COURS

Santé  
Enfance-Jeunesse  
CTG



Coordonner une politique intercommunale d'aide à l'installation des professionnels de santé, pour :

- promouvoir le territoire auprès des professionnels
- soutenir le développement des Maisons de Santé Pluridisciplinaire
- développer l'offre de logements dédiés aux stagiaires et aux remplaçants
- Favoriser l'installation des médecins souhaitant venir sur le territoire

EN COURS  
A  
PROGRAMMER

Santé

18

# ACCOMPAGNER LES FAMILLES : SOUTENIR LA FONCTION PARENTALE ET LA RÉUSSITE EDUCATIVE

Service garant:  
Enfance-Jeunesse



## CONTEXTE ET ENJEUX

Territoire vieillissant, l'île d'Oléron reste pour autant un territoire attractif et recherché par les familles.

Nous souhaitons assurer la qualité de vie de chaque famille et de chaque enfant sur le territoire, et permettre un soutien effectif aux difficultés que peuvent rencontrer les familles. Par ailleurs, les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain : il s'agit de les accompagner au mieux, avec leurs familles, dans leur parcours et leur épanouissement.



## OBJECTIFS

>> Structurer une politique éducative cohérente, positive et préventive

>> Renforcer l'offre d'accompagnement à la parentalité et les services aux familles

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Réactualiser le Projet Éducatif Local, en concertation avec les acteurs locaux

A  
PROGRAMMER

Enfance-Jeunesse



Créer des espaces d'échanges, de transversalité et de formation entre les acteurs locaux de l'éducation, pour créer une culture commune et une coordination locale

EN COURS

Enfance-Jeunesse



Intégrer une logique de prévention aux projets en direction de la petite-enfance, l'enfance et la famille (santé, éducatif...)

EN COURS

Enfance-Jeunesse  
Santé



Renforcer et structurer l'offre de services aux familles et d'accompagnement à la parentalité sur le territoire :

- Renforcer l'information aux familles et la lisibilité de l'offre de services
- Structurer l'offre de services et d'accompagnement en direction des familles / parents
- Former les professionnels à l'accompagnement à la parentalité

EN COURS

Enfance-Jeunesse  
CTG

# PROMOUVOIR LA CULTURE, LE SPORT ET LES LOISIRS A L'ANNEE

Service garant:  
RMPIO



## CONTEXTE ET ENJEUX

L'enjeu d'attractivité du territoire et de qualité de vie pour ses habitants repose sur la volonté d'une île "qui vit à l'année". L'accès à une offre culturelle, sportive, de loisirs et d'animation tout au long de l'année et pour tous les publics, en est une dimension importante.




## OBJECTIFS

>> Développer une offre culturelle tout au long de l'année et qui touche davantage les publics locaux

>> Favoriser une offre culturelle, d'animation, de sports et de loisirs adaptée aux différents publics

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

	Etat de l'action	Services pilotes
 Structurer et développer le rôle de la commission Vie Associative et Lien Social de la CdC	EN COURS	Direction Secréariat Général
 Requestionner le rôle de la CdC dans le soutien à la vie associative <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la communication et le travail en commun à l'échelle intercommunale</li> <li>• Recenser les besoins d'équipements, d'investissement et de soutien des associations</li> </ul>	A PROGRAMMER	Mission culture PMO Enfance-Jeunesse Secréariat Général
		©
 Renforcer l'offre culturelle tout au long de l'année : <ul style="list-style-type: none"> <li>• proposer des animations hors-saison et renouveler l'offre pour toucher davantage le public local</li> <li>• soutenir la création, les expositions et les évènements selon une programmation concertée sur le territoire</li> </ul>	EN COURS	RMPIO OT
		©
 Améliorer l'accès à la culture, au sport et aux loisirs des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• favoriser la pratique musicale et culturelle des jeunes</li> <li>• adapter l'offre culturelle au public jeune</li> </ul> soutenir les projets culturels des jeunes, des publics précaires, et des personnes âgées	EN COURS	RMPIO Enfance-Jeunesse Santé
 Favoriser l'engagement associatif et citoyen	EN COURS	Enfance-Jeunesse CTG
 S'intégrer à la dynamique des Jeux Olympiques 2024	EN COURS	Enfance-Jeunesse OT RMPIO

# DÉVELOPPER UNE VIE LOCALE GÉNÉRATRICE DE LIEN SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Service garant:**  
CTG

20



## CONTEXTE ET ENJEUX

Préserver l'authenticité du territoire, c'est aussi s'attacher à intégrer chaque habitant (à l'année ou non, jeunes et moins jeunes, Oléronais ou nouvellement arrivant) dans la vie locale.

Ce lien social fort et le renforcement du sentiment de communauté locale participent de la qualité de vie des habitants, tout en servant d'appui à un développement durable et équilibré du territoire



## OBJECTIFS

>> Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants et la rencontre

>> Développer le lien social autour de pratiques écologiques et solidaires

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action Services pilotes



Structurer et développer le rôle de la commission Vie Associative et Lien Social de la CdC

EN COURS

Direction  
Enfance-Jeunesse  
CTG  
Secrétariat Général



Lutter contre l'isolement des personnes âgées, en poursuivant le déploiement du dispositif *Monalisa*\* dans l'ensemble des communes

EN COURS

Santé  
©



Inciter à la réalisation d'aménagements et d'équipements publics favorisant la rencontre et l'appropriation de l'espace public par les habitants :

- poursuivre le déploiement et l'utilisation des composteurs partagés
- intégrer des espaces/aménagements/outils de rencontre et de jeux dans les projets d'aménagement urbain
- lancer la réflexion sur la réhabilitation des querreux

A CONSTRUIRE

Transversal  
Enfance-Jeunesse  
CTG  
©  
Urbanisme



Développer et soutenir les initiatives partagées et citoyennes liées au développement durable :

- composteurs partagés urbains
- jardins partagés ou communaux
- mutualisation de matériel
- expérimenter l'auto-consommation collective

A CONSTRUIRE

TEPOS  
ROD  
©

**OLÉRON 2035**

**... VERS UNE ÎLE ENGAGÉE,  
INNOVANTE ET EXEMPLAIRE**

# UTILISER NOS RESSOURCES LOCALES POUR PRODUIRE DES ENERGIES RENOUVELABLES

Service garant:  
**TEPOS**



## CONTEXTE ET ENJEUX

L'île d'Oléron est dépendante des importations d'énergie pour assurer l'ensemble de ses besoins. Ils sont aujourd'hui assurés par des énergies fossiles ou nucléaires, engendrent des pollutions et ne seront pas toujours abondants.

Nous voulons faire de l'île d'Oléron le premier site classé à Énergie Positive en raisonnant nos besoins énergétiques et en les assurant avec des énergies renouvelables (EnR) locales.



## OBJECTIFS

>> Développer la production locale d'énergies renouvelables et propres (objectif PCAET : multiplier par 3 notre production locale) et faciliter leur utilisation

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action Services pilotes

	<p>Lever les barrières réglementaires et législatives à la production locale d'Energies renouvelables, pour favoriser une intégration locale intelligente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'intégration des EnR dans les nouvelles constructions (PLU) à l'échelle individuelle.</li> <li>• Poursuivre le travail avec les Architectes des Bâtiments de France sur l'intégration paysagère</li> <li>• Plaider pour faire évoluer la loi littoral sur le photovoltaïque au sol</li> </ul>	<p>EN COURS</p>	<p>TEPOS, Urbanisme ©</p>
	<p>Devenir une île solaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Massifier la production locale d'énergie solaire chez les particuliers, les entreprises (cf. ZAE), les parkings, les bâtiments publics (Plan Solaire)</li> <li>• Développer l'autoconsommation locale de l'énergie produite par les particuliers</li> <li>• Faire la promotion du solaire thermique et soutenir financièrement l'installation de systèmes solaires thermiques pour les particuliers</li> </ul>	<p>EN COURS</p>	<p>TEPOS Habitat Urbanisme Dev. Eco ©</p>
	<p>Encourager les solutions permettant l'utilisation des déchets verts et les broyats comme bois-énergie en circuit court</p>	<p>A PROGRAMMER</p>	<p>TEPOS</p>
	<p>Utiliser les énergies de la mer pour produire de l'électricité locale:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une veille sur les énergies marines</li> <li>• Soutenir le projet d'éolien offshore au large de la Cotinière , en concertation avec les usagers de la mer</li> </ul>	<p>EN COURS</p>	<p>TEPOS</p>
	<p>Assurer une veille sur les réseaux intelligents et le stockage d'énergie pour favoriser l'intégration des énergies renouvelables</p>	<p>A PROGRAMMER</p>	<p>TEPOS</p>
	<p>Mettre en place les infrastructures de recharge électrique sur le territoire</p>	<p>EN COURS</p>	<p>TEPOS Mobilité</p>



## CONTEXTE ET ENJEUX

L'île d'Oléron est dépendante des importations d'énergie pour assurer l'ensemble de ses besoins. Ils sont aujourd'hui assurés par des énergies fossiles ou nucléaires, engendrent des pollutions et ne seront pas toujours abondants.

Pour acquérir plus d'autonomie énergétique, réduire nos consommations est nécessaire, à la fois en limitant les gaspillages (efficacité) et en aménageant notre île pour limiter nos besoins (sobriété).



## OBJECTIFS

>> Intégrer le principe de sobriété énergétique et d'économies d'énergie dans l'ensemble des secteurs

> Réduire de 30% notre consommation énergétique locale (objectif PCAET)

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action Services pilotes



Réduire la consommation thermique du parc bâti intercommunal

- Appliquer un haut niveau d'exigences à la construction des bâtiments publics
- Privilégier la réhabilitation de l'existant à la construction neuve dans la mesure du possible
- Planifier la rénovation complète du parc bâti intercommunal

EN COURS

TEPOS  
Pôle Technique  
©



Soutenir la massification de la rénovation thermique des bâtiments du territoire au niveau *BBC Rénovation\**:

- Pour les bâtiments communaux avec le Conseiller en Energie Partagée
- Pour les particuliers avec la plateforme de rénovation énergétique

EN COURS

TEPOS  
Habitat  
©



Sensibiliser les différents publics de l'île à la sobriété énergétique et aux économies d'énergie

EN COURS

TEPOS  
Habitat



Expérimenter des solutions alternatives à la voiture thermique:

- Soutenir les pratiques de covoiturage du quotidien
- Assurer une veille sur les véhicules propres susceptibles de répondre à la demande de la population

A PROGRAMMER

TEPOS  
Mobilité



Accompagner les entreprises vers la sobriété énergétique :

- Accompagner à la rénovation de leurs locaux pour répondre aux exigences réglementaires
- Poursuivre le label des acteurs responsables sur le volet énergie et sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques

EN COURS

TEPOS  
Dev. Eco



## CONTEXTE ET ENJEUX

La lutte contre le changement climatique ne passera pas uniquement par la problématique énergétique.

Nous voulons faire de l'île d'Oléron une île exemplaire en matière de réduction des gaz à effet de serre



## OBJECTIFS

> Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire et augmenter les capacités du territoire à les absorber

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE



Élaborer et mettre en œuvre le *Plan Climat Air Énergie Territorial\** de l'île d'Oléron

EN COURS

TEPOS



Conserver le label Cit'ergie récompensant l'exemplarité de la collectivité en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique

EN COURS

TEPOS



Sensibiliser la population aux enjeux du réchauffement climatique et aux moyens de le combattre (conférences, des expositions...)

EN COURS

TEPOS  
Littoral



Participer aux études sur l'impact de la *séquestration du carbone\** dans les marais et les herbiers marins

EN COURS

TEPOS  
Espaces Naturels  
Littoral



Diminuer l'empreinte carbone des constructions de l'île d'Oléron

- Viser l'exemplarité pour la construction des bâtiments publics en utilisant des matériaux biosourcés
- Poursuivre les actions de mise en réseau autour des écomatériaux

EN COURS

TEPOS  
Pôle technique





## CONTEXTE ET ENJEUX

Le changement climatique, à l'échelle mondiale comme locale, aura lieu pour partie même si nous parvenons à baisser nos émissions de gaz à effet de serre. Ils seront bien plus graves si nous n'y parvenons pas.

Les effets de la montée des eaux notamment pourraient impacter sérieusement l'île d'Oléron si nous ne prenons pas des mesures d'adaptation. Nous voulons anticiper au plus tôt les enjeux de montée des eaux, de risques de submersion, de surchauffe estivale, par une gestion du littoral, des espaces naturels et de l'urbanisme adaptée à cette nouvelle donne.

Il s'agit également d'anticiper les conséquences plus profondes sur notre économie locale, nos modes de vie, de consommation, de déplacements, etc



## OBJECTIFS

>> Préparer l'aménagement de l'île d'Oléron, ses bâtiments et ses habitudes au climat de 2050 et aux risques climatiques.

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action Services pilotes



*Elaborer le Plan Climat Air Energie Territorial de l'île d'Oléron*

EN COURS

TEPOS



Poursuivre et structurer une stratégie de protection raisonnée et adaptée au cas par cas des côtes :

- Poursuivre les programmes en cours et la gestion des ouvrages contre la submersion
- Formaliser une stratégie de gestion cohérente et partagée contre l'érosion
- Préserver les écosystèmes littoraux et les marais comme systèmes naturels de défense
- Entretien des fossés et exutoires pluviaux
- Partager la connaissance des enjeux et des actions avec le public et les élus

EN COURS

Littoral  
Espaces Naturels



Renforcer notre gestion de crise :

- Faciliter la mise en oeuvre des Plans Communaux de Sauvegarde
- Développer une culture du risque : formation du grand-public et des professionnels aux bons réflexes
- Lancer la réflexion sur les outils collaboratifs de gestion de crise en intégrant les autres types de crises (sanitaires, sociales, ressources...)
- Créer un outil de surveillance et d'alerte des risques côtiers

A PROGRAMMER

Littoral  
Direction  
RMPIO  
©



Adapter les zones urbanisées et l'habitat face aux risques :

- Maitriser l'urbanisation dans les zones à risque (PPRN\*)
- Soutenir financièrement les protections individuelles des logements sans protection collective
- Accompagner l'expérimentation de nouvelles formes d'habitat, plus adaptées aux risques, dans des zones dédiées au PLU
- Intégrer une étude des options de recomposition spatiale dans les projets

A PROGRAMMER

Littoral  
Urbanisme  
Habitat  
©



Avoir une veille sur les autres risques liés au changement climatique (incendies, surchauffes estivales, modes de vie, économie, épuisement des ressources...)

EN COURS

TEPOS  
Dev. Eco

# RENFORCER LES SERVICES DE TRANSPORT INTERCOMMUNAUX

Service garant:  
Mobilité



## CONTEXTE ET ENJEUX

La voiture individuelle est aujourd'hui le moyen de transport dominant sur Oléron. Les transports en communs pour des trajets sur l'île sont essentiellement présents en été. Il y a une attente des Oléronais d'une solution de transport en commun.

Nous voulons étudier l'expérimentation des lignes de transport en commun hors-saison afin d'observer leur appropriation par les oléronais. Nous voulons étudier les possibilités d'équiper à terme ces lignes avec des véhicules fonctionnant sans énergie fossile.

## OBJECTIFS







>> Évaluer la pertinence du transport en commun hors-saison sur l'île d'Oléron

>> Répondre aux besoins de mobilité des Oléronais et aux enjeux de réduction des émissions de Gaz à effet de serre

>> Proposer des alternatives à la voiture individuelle pour les touristes

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action Services pilotes

 Prendre la compétence de mobilité en devenant Autorité Organisatrice de la Mobilité	A PROGRAMMER	Mobilité
 Elaborer un Plan de Mobilité Simplifié	A PROGRAMMER	Mobilité
 Etudier de nouvelles lignes de transport en commun hors-saison, et être en veille sur les solutions de carburation propres	A PROGRAMMER	Mobilité Pôle technique, TEPOS
 Améliorer le système de transport à la demande existant	A CONSTRUIRE	Mobilité
 Favoriser l'intermodalité entre les différentes solutions de mobilité (bus, vélos, parkings relais)	EN COURS	Mobilité
 Prendre en charge la gestion de la navette maritime et poursuivre la gestion des navettes estivales	A PROGRAMMER	Mobilité
 Développer un programme de tourisme "Mes vacances à Oléron sans voiture"	A PROGRAMMER	Mobilité OT TEPOS

# DEVELOPPER UNE MOBILITE SOLIDAIRE, FACTEUR D'INCLUSION

**Service garant:**  
Mobilité



## CONTEXTE ET ENJEUX

La voiture individuelle est aujourd'hui le moyen de transport dominant sur Oléron, de par son statut insulaire et son habitat dispersé. Les solutions à disposition des populations qui n'y ont pas accès sont limitées.

Nous voulons proposer des solutions inclusives pour permettre à tous les Oléronais de pouvoir effectuer facilement leurs déplacements au quotidien : accéder à un emploi, étendre les possibilités de logement, accéder aux services du territoire...

La prise de compétence Autorité Organisatrice de Mobilité et les nouveaux partenariats avec la Région devrait permettre d'imaginer de nouveaux outils.



## OBJECTIFS

>> Proposer des solutions individuelles de mobilité pour chaque Oléronais, notamment les plus fragiles

>> Concilier au maximum mobilité indispensable et réduction du tout-voiture-individuelle.

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Etudier le renforcement du système de transport en commun, notamment dans le cadre de la prise de compétence Autorité Organisatrice de Mobilité

EN COURS

Mobilité  
TEPOS



Restructurer l'offre de transport à la demande :

- Réfléchir à un maillage intercommunal
- recenser les besoins spécifiques sur le territoire
- Faire connaître le service aux habitants

A  
PROGRAMMER

Mobilité  
Enfance-Jeunesse  
(CTG)  
Dev. Eco



Améliorer l'offre existante de mobilité solidaire :

- développer le conseil en mobilité
- renforcer l'offre de location de véhicules
- Intégrer les services de mobilité à la Maison des Services Au Public, aux services d'emploi et aux services jeunesse

EN COURS

Mobilité  
Enfance-Jeunesse  
Dev. Eco,  
MSAP



Favoriser la mobilité des jeunes en facilitant l'obtention du permis, en réduisant le prix des transports en commun, en créant des ateliers autour du vélo (location, réparation...).

EN COURS

Mobilité  
Enfance-Jeunesse

# DEVELOPPER LA PRATIQUE DU VELO AU QUOTIDIEN ET RÉDUIRE LA PLACE DE LA VOITURE

Service garant: mobilité



## CONTEXTE ET ENJEUX

La voiture individuelle est aujourd'hui le moyen de transport dominant sur Oléron. Les pistes cyclables sont bien développées, mais la priorité a jusqu'ici été donnée aux trajets d'agrément. Nous voulons poursuivre l'extension des pistes cyclables, et notamment la transoléronaise pour faire du vélo une vraie solution de déplacement domicile/travail. Nous voulons aussi encourager l'utilisation collective des véhicules grâce au covoiturage.



## OBJECTIFS

- > Favoriser et faciliter l'utilisation du vélo et de la marche à pied
- > Développer des infrastructures favorables à la pratique du vélo pour tous les Oléronais
- > Proposer des alternatives à la voiture individuelle pour ceux qui le souhaitent

## ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Etat de l'action

Services pilotes



Entamer le projet de "Transoléronaise" pour connecter les centres-bourgs et développer les trajets domicile-travail

A  
PROGRAMMER

Mobilité



Déployer les 60 nouveaux kilomètres de piste du plan Vélo III

EN COURS

Mobilité



Développer et structurer les services liés au vélo: parkings à vélo, location, atelier d'autoréparation, sensibilisation à la sécurité routière, conciergerie, etc

EN COURS

Mobilité



Lancer une réflexion sur la mise en place d'une maison du vélo

A  
PROGRAMMER

Mobilité



Encourager les alternatives à la voiture individuelle: parkings-relais, covoiturage, plans de mobilité au sein des entreprises, autopartage...

EN COURS

Mobilité



Réduire les besoins de déplacement en favorisant le numérique, la mobilité des services et le télétravail

EN COURS

Mobilité  
MSAP  
Enfance-Jeunesse  
CTG

**CONTEXTE ET ENJEUX**

Les communes et la communauté de communes de l'île d'Oléron ont des leviers pour agir à leur échelle face aux défis identifiés. Ces actions peuvent parfois être génératrices d'économies, mais permettent aussi d'expérimenter des techniques innovantes qui pourraient ensuite être reprises par les autres acteurs de l'île, et de donner du sens à l'action des agents en leur permettant de mettre en cohérence leurs prescriptions et leurs actions.

Nous voulons agir à l'échelle de nos achats publics, de notre patrimoine bâti et foncier, et de nos pratiques quotidiennes pour nous montrer exemplaires en matière de développement durable ou de contribution à l'économie locale.

**OBJECTIFS**

>> Réduire l'impact carbone des activités de la CdC et des communes

>> Soutenir l'insertion sociale, l'économie locale et les circuits courts

>> Contribuer à l'appropriation de pratiques innovantes par les citoyens et les entreprises de l'île

**ACTIONS A METTRE EN OEUVRE**

Etat de l'action

Services pilotes



Développer une méthodologie d'achat public responsable en matière de circuit court, de bilan carbone, d'insertion sociale, de sobriété, etc.

A  
CONSTRUIREMarchés publics,  
TEPOS, autres  
services

Réduire la consommation énergétique, le bilan carbone et la consommation d'eau de notre patrimoine bâti

EN COURS

Pôle technique,  
TEPOS

Poursuivre les mesures de réduction de la production de déchets dans les services de la CdC et des communes, et encourager la mutualisation des ressources

EN COURS

ROD



Adapter la gestion de notre patrimoine foncier et immobilier aux enjeux relevés : réduction de la consommation foncière et utilisation de l'existant

EN COURS

Pôle technique



Avoir une gestion raisonnée des espaces verts et naturels

EN COURS

Pôle technique



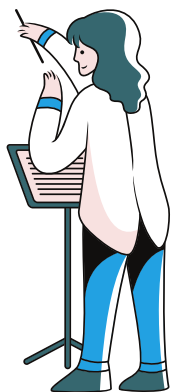
Décarboner le parc de véhicules de la collectivité au fur et à mesure des renouvellements

EN COURS

Pôle technique,  
TEPOS

# PERSPECTIVES

## Mise en œuvre des actions



La déclinaison des 28 fiches-objectifs Oléron 2035, en termes de budget, de moyens, de calendrier et de réalisation des actions, sera réalisée par les **services pilotes** inscrits et les **commissions thématiques** compétentes sur les différents sujets.

L'objectif d'Oléron 2035 est de favoriser une **approche transversale des problématiques** et donc une coordination des actions pour une intervention plus coordonnée et efficace. Pour cela, chaque fiche-objectif comporte un "**service garant**", appuyé par la mission d'animation Oléron 2035, qui vise à s'assurer de la réalisation de la fiche de la **transversalité entre les services et les actions**.

## Suivi des actions

Tout au long de la démarche, un **suivi de la mise en œuvre des actions et de leurs résultats** sera effectué à l'échelle Oléron 2035, en concertation avec les services. A l'horizon 2026, une mesure d'impact de ces actions vis-à-vis des enjeux du territoire pourra être également réalisée.

Chaque année, l'état d'avancement des actions et le **bilan intermédiaire de la démarche** Oléron 2035 seront présentés aux habitants et aux acteurs du territoire. Pour cela, entre autres outils, des **forums annuels** seront organisés pour permettre des temps d'échange avec les citoyens sur les actions et les ambitions de la collectivité.



# GLOSSAIRE

Fiche 3 :

- **Tâche urbaine** : espace matérialisant la continuité de l'urbanisation d'un village. Construire "en-dehors de la tâche urbaine", c'est étendre l'emprise du village sur l'extérieur; construire "dans la tâche urbaine", c'est utiliser les espaces vacants dans les villages.
- **Office Foncier Solidaire** : organisme proposant le Bail Réel Solidaire, où la propriété du bâti est dissociée de la propriété du foncier (qui reste à l'OFS, ce qui permet de sécuriser la destination de la parcelle).

Fiche 7 :

- **Fraction ligneuse** : partie des déchets verts utilisable pour créer de l'énergie (combustible)

Fiche 8 :

- **Fablab** : lieu ouvert au public où est mis à disposition des outils pour concevoir et réaliser des objets

Fiche 9 :

- **EPTB** : Établissement Public Territorial de Bassin. C'est l'institution interdépartementale pour l'aménagement d'un fleuve et de ses affluents.

Fiche 14:

- **Part sociale dans les opérations de logements** : règle imposée par le Programme Local de l'Habitat et inscrite dans les Plans Locaux d'Urbanisme, qui destine un % de logements (ou de foncier) d'une opération immobilière groupée (ou de lotissement) à être destiné à du logement locatif social.

Fiche 20 :

- **Dispositif Monalisa** : MObilisation NAtionale contre l'ISolement des Personnes Agées. Sur le territoire, c'est la coopération entre l'institution publique et des bénévoles citoyens pour accompagner les personnes âgées isolées.

Fiche 22 :

- **BBC Rénovation** : label de haute performance énergétique pour les bâtiments tertiaires

Fiche 23 :

- **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** : document obligatoire pour les collectivités de plus de 20.000 habitants, il définit la stratégie de lutte contre le changement climatique, d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction de la consommation énergétique et de production d'énergies renouvelables, via des actions transversales sur l'agriculture, le littoral, l'urbanisme, le développement économique...
- **Séquestration du carbone** : processus de captage et de stockage du carbone/CO2 dans des puits de carbone (océan, forêts...) qui permet d'atténuer l'effet des gaz à effet de serre sur le changement climatique

Fiche 24 :

- **PPRN** : Plan de Prévention des Risques Naturels

**MAQUETTE FINANCIERE CRTE DE L'ILE D'OLERON  
ACTIONS 2021 ET 2022**

L'ensemble des montants présentés sont à titre indicatif, à partir des informations et prévisions disponibles au 08 juillet 2021. Les montants présentés n'engagent pas les partenaires hors CdC, Communes et Etat. Chaque subvention devra faire l'objet d'une demande officielle, selon les modalités indiquées dans les règlements d'intervention de chaque structure.

Orientation Stratégique Crte	N°	Service référent	Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Période de réalisation	Catégorie d'opération (inv / fct)	Coût global	Autofinancement		État		CD17		Conseil régional		Fonds européens		Établissements publics		Autres financeurs	
								Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux
1	1	PMO / PT / URBA	CdC	Grand projet de requalification globale de la Dorsale et des entrées de bourgs	2021/23 : études 2023/2030 : travaux	Investissement	200 000 €	200 000,00 €													
1	2	DEV	CdC	Mettre en œuvre une stratégie territoriale de redynamisation des centres-bourgs	2021-2026	Investissement	132 000 €	32 000,00 €								100 000 €					
1	3		Commune de Saint-Pierre d'Oléron	Réaménagement du centre-bourg de Saint-Pierre d'Oléron	2021-2024	Investissement	2 200 000 €	2 200 000 €		à définir											
1	4		Commune de Saint-Pierre d'Oléron	Réaménagement du centre-bourg de La Cotinière	2022-2024	Investissement	2 730 000 €	2 730 000 €		à définir											
1	5		Commune du Château d'Oléron	Réaménagement du centre-bourg du Château d'Oléron : mise en valeur architecturale et paysagère du cœur de la cité	2019-2023	Investissement	7 180 000 €	5 680 000 €				1 500 000 €									
1	6		Commune de Saint-Georges d'Oléron	Réaménagement du centre-bourg de Boyardville	2021-2025	Investissement	3 500 000 €	4 500 000 €		à définir		à définir		à définir		à définir					
2	7	LITT	CdC	Réalisation d'une cartographie de la biodiversité et des habitats naturels à l'échelle intercommunale	2021	Fonctionnement	38 000 €	38 000 €													
2	8	ROD	CdC	Elaboration d'une Stratégie Globale de Lutte contre les Dépôts Sauvages et d'un Plan Propreté	2021/2022	Fonctionnement	80 000 €	80 000 €	100%												
2	9	EN	CdC	Restauration des espaces naturels dégradés (anciennes parcelles à camper, dépôts sauvages et lutte contre les espèces invasives)	2021/2026	Investissement	17 000 €	3 400 €				13 600 €									
2	10	EN	CdC	Construction et mise en œuvre d'une stratégie Marais à l'échelle de l'île	2021 et +	Fonctionnement	145 000 €	29 000 €				87 000 €		29 000 €							
3	11	ROD	CdC	Mise en place d'une tarification incitative pour les déchets	2021/2023	Investissement	2 480 000 €	1 687 495 €										684 000 €		109 029 €	
3	12	ROD	CdC	Mise en œuvre d'une stratégie locale de réduction et valorisation des biodéchets	2021/2026	Fonctionnement	420 000 €	285 000 €						135 000 €							
3	13	ROD	CdC	Construction d'une matériauthèque et promotion du réemploi et de la réparation	2021/2023	Investissement	47 000 €	26 000 €											21 000 €		
4	14	OT	OT	Elaboration et mise en œuvre d'un Schéma Touristique Durable	2021/2022	Fonctionnement	50 000 €	0 €						15 000 €		35 000 €					
4	15	LITT	CdC	Poursuite de la démarche Oléron Qualité Littoral	2021/2026	Investissement	à définir														
4	16	LITT	CdC	Elaboration d'un Schéma Nautique Intercommunal	2022	Fonctionnement	à définir														
4	17	HSS	CdC	Convention pour le logement des saisonniers	2020-2023	Fonctionnement	0 €	0 €													
4	18	HSS	Commune de Saint-Denis d'Oléron	Création de 16 logements à destination des travailleurs saisonniers	2022	Investissement	à définir														
4	19	TEPOS OT ROD	CdC	Accompagnement des entreprises vers des pratiques plus durables / promotion d'un tissu économique plus durable TEPOS : développement du label acteurs éco-responsables + rénovation du parc de bâtiments des entreprises OT : accompagnement des professionnels du tourisme ROD : accompagnement à la réduction des déchets et vers l'économie circulaire	2021/2026	Fonctionnement	à définir														
4	20	DEV	CdC	Mise en oeuvre de la Charte Agriculture Durable	2021/2026	Fonctionnement	491 000 €	188 800 €				235 000 €				67 200 €					
4	21	DEV	CdC	Mise en oeuvre du Programme Alimentaire Territorial (De la triche à la fourchette)	2021/2024	Fonctionnement	151 200 €	37 710 €		70 070 €				14 000 €		9 420 €				20 000 €	
5	22	HSS	CdC	Constitution d'une réserve foncière et immobilière intercommunale (mobilisation des colonies de vacances en vue de la création de logements (temporaires, saisonniers, projets OFS))	Dès mai 2021 : début des études colonies de vacances	Investissement	10 062 100 €	10 012 420 €								49 680 €					
5	23	HSS	Commune de Dolus	Réhabiliter une Résidence de logements temporaires pour les jeunes (à confirmer avec la commune)	2021/2022	Investissement	520 000 €														
5	24	DEV	CdC	Mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale	2020/2026	Fonctionnement	29 000 €	8 200 €		5 200 €				15 600 €							





Autres	54		Commune de Saint-Georges d'Oléron	Requalification et renaturation des Prés Valets	2021-2025	Investissement	1 000 000 €	1 000 000 €												
--------	----	--	-----------------------------------	---	-----------	----------------	-------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

							50 997 446 €	37 590 852 €	73,7%	3 603 071 €	7,1%	4 967 539 €	9,7%	2 781 539 €	5,5%	873 860 €	1,7%	1 108 081 €	2,2%	453 029 €	1%
--	--	--	--	--	--	--	--------------	--------------	-------	-------------	------	-------------	------	-------------	------	-----------	------	-------------	------	-----------	----

Dont CdC 29 152 880 €

Dont Communes 21 844 566 €

